

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieure Et de la Recherche

Scientifique

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Département des sciences agronomiques

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme Master en Sciences Agronomiques

Spécialité : Ingénierie de l'entreprise agro-alimentaire.

THEME

La situation de la vulgarisation agricole en Algérie (Etude de l'encadrement technique des agriculteurs). Cas de la wilaya de Tiaret.

Membres du jury :

President: M^r. DAHANE. A

Examineur: M^r. TLEMSANI. A

Promoteur: M^r. OUNES. M

Présenté par :

M^r: KHALDI NADIR.

Mme: AISSA SIHAM.

Année universitaire : 2016/2017.

REMERCIEMENTS

On remercie tout d'abord **DIEU** le tout puissant de nous avoir donné la santé la patience, la puissance et la volonté pour réaliser ce mémoire.

L'encadrement scientifique de ce projet de fin d'études a été assuré par **Mr : OUNES. M** enseignant au niveau de la faculté des sciences de la nature et de la vie université Tiaret. Nous portons vivement à lui exprimer notre profonde reconnaissance et gratitude pour sa disponibilité, sa patience, sa compréhension, ses qualités humaines, ses conseils et son intérêt pour notre sujet tout en croyant et nous nous faisons confiance.

Nos remerciements les plus chaleureux et fraternels au président du jury, **Mr : DAHANE.A**, pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant de présider le jury et pour ces contributions scientifiques ainsi que ses rapports humains.

Nous tenons à remercier également **Mr : TLEMSANI. A** d'avoir acceptés de lire et de juger ce travail. Qu'il trouve ici nos sincères sentiments de gratitude et de respect.

Que tout le personnel de la **DSA de Tiaret**, trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance et nos sincères remerciements, pour avoir ménagé leurs efforts et leur temps pour suivre notre travail sur le terrain, surtout **Mme : SAFOU BAKHTA**.

Nos sentiments les plus profonds et remerciements infinis à nos collègues et amis du département d'agronomie, pour leurs relations amicales, conviviales, fraternelles et professionnelles qu'ils ont su tisser en dehors et au sein de l'université.

Merci

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A celle qui me compte dans ce monde, à celle qui a veillé sur nous toute sa vie et qui grâce à elle j'ai pu réaliser mes rêves, celle qui m'a poussé vers le chemin du savoir, à celle qui représenté pour moi l'exemple du sacrifice, du dévouement et de l'honnêteté.

Ma mère : la prunelle de mes yeux,

A celui qui a été une épaule sur laquelle je me suis tant appuyée durant ces années de mes études pour arriver au niveau actuel.

Mon père : le plus cher à mon cœur.

A mes très cher frères MOHAMMED et HOUSIN ; à mon mari BENAÏSSA qui m'a donné l'espoir dans cette vie, qui aucun mot ne pourra exprimer combien je l'aime, pour tout le soutien qu'il m'a offert.

A toute ma famille. A mes chères amies SARA et HOURIA.

A tous mes collègues.

SIHAM

Dédicaces

«Louange au bon Dieu, le possesseur de toute la grâce»

Je dédie ce modeste travail à mes parents;

À ma mère qui a sacrifiée sa vie pour mon bien être,

À mon père à qui je voue un profond respect pour tous le

Dévouement qu'il m'a consacré.

*J'espère qu'ils trouveront dans ce travail toute ma reconnaissance
et tout mon amour.*

À mes frères et Sœur; Hamza, Nassima, surtout mon petit frère Moumen.

À mes cousins et cousines.

À mes oncles et tantes.

À mes amis (es); sans exception.

À Tous les enseignants qui m'ont suivies au long de mon parcours éducatif.

À toutes celles et à tous ceux qui m'aiment.

NADIR

Liste des abréviations

ACV : Agent Communal de Vulgarisation.

AF : Arbre Fruitière.

ANVA : Appareil National de la Vulgarisation Agricole.

BFPE : Bureau de Formation, Perfectionnement et de l'Emploi.

CAPCS : Coopérative Agricole Polyvalente Communale des Services.

CASS : Coopérative Agricole Spécialisée de Service.

CAW : Chambre Agricole de Wilaya.

CC : Chemin Communal.

CCRAFAT : Comité de Coordination de la Recherche Agronomique, Forestière et d'Assistance Technique.

CFATA : Centre de Formation des Agents Techniques Agricole.

CFVA : Centre de Formation de la Vulgarisation Agricole

CL : Culture de Légume.

CNA : Chambre Nationale d'Agriculture.

CNPA : Centre National Pédagogique Agricole.

CNVA : Conseil National de La Vulgarisation Agricole.

CVW : Comité de Vulgarisation de Wilaya.

CW : Chemin de Wilaya.

DAP : Direction d'appui a la production.

DF : Direction des Forêts.

DSA : Direction des Services Agricoles.

Liste des figures

N°	Titre	page
Figure n° 01	: Relation dynamique « transfert de technologie ». (recherche, vulgarisation agricole, agriculteurs	07
Figure n° 02	: Le lien entre la vulgarisation, la formation et la recherche agronomique	08
Figure n° 03	: Organigramme De dispositif actuel de la vulgarisation agricole	13
Figure n 04	: Organigramme De l'Appareil national de la vulgarisation agricole.....	17
Figure n° 05	: Organigramme de Programmation de la vulgarisation de masse	21
Figure n°06	: Localisation géographique de la wilaya de Tiaret	23
Figure n°07	: découpage administrative de la wilaya de Tiaret.....	24
Figure n°08:	répartition des terres agricole de la wilaya de Tiaret	26
Figure n°09	: La valeur de la production végétale et animale depuis 1999	30
Figure n°10	: la valeur de la production végétale et animale depuis 2016.....	30
Figure n°11:	Structure des exploitants enquêtés en fonction de l'âge de chef d'exploitation	36
Figure n°12	: La position des agriculteurs dans l'exploitation	37
Figure n°13	: La formation dans des instituts agricoles et le niveau obtenu	39
Figure n°14:	Structure socioprofessionnelle des agriculteurs en fonction de leurs revenus ..	40
Figure n°15	: Répartition des exploitations en fonction de type de production végétale.....	43
Figure n°16	: Agriculteurs prêt à améliorer la production animale ou végétale	46
Figure n°17	: Connaissance de l'agriculteur pour la vulgarisation agricole	49
Figure n°18	: Connaissance de l'agriculteur pour les vulgarisateurs	49
Figure n°19	: La répétition des visites aux services et institutions agricoles.....	51
Figure n°20	: La répétition des visites aux services et institutions agricoles.....	53
Figure n°21	: Le profit de journées d'études	54
Figure n°22	: Les causes d'absence aux journées d'études.....	55
Figure n°23	: Le rendement après l'application de vulgarisation.....	56

Liste des tableaux

N°	Titre	page
Tableau n°01	: Les structures et le rôle de l'Appareil National de Vulgarisation	14
Tableau n°02	: Les principales méthodes de la vulgarisation en Algérie	17
Tableau n°03	: Vulgarisation rapprochée (Nature de l'action et public-cible/an)	20
Tableau n°04	: Bilan de la vulgarisation de masse (Production et nature de l'action/an)	21
Tableau n°05	: répartition des terres de la wilaya de Tiaret.....	26
Tableau n°06	: L'infrastructure hydraulique de la wilaya de Tiaret.....	27
Tableau n°07	: Répartition générale des terres et des exploitations par communes de la wilaya de Tiaret	27
Tableau n°08	: évolution des principales productions agricoles au niveau de la wilaya de Tiaret Années 1999 à 2016	29
Tableau n°09	: La valeur de la production végétale et animale de la wilaya de Tiaret.....	29
Tableau n° 10	: Effectifs de cheptel par espèces et par tête	31
Tableau n°11	: Principales productions animales de la wilaya de Tiaret.....	31
Tableau n°12	: Structure des exploitants enquêtés en fonction de leurs types de ménages	35
Tableau n°13	: Structure des exploitants enquêtés en fonction de l'âge de chef d'exploitation	35
Tableau n°14	: Structure des exploitants enquêtés en fonction de niveau d'instruction de chef d'exploitation	36
Tableau n°15	: Position des agriculteurs dans l'exploitation.....	37
Tableau n°16	: L'ancienneté dans la profession agricole.....	38
Tableau n° 17	: La formation dans des instituts agricoles et le niveau obtenu	38
Tableau n°18	: Structure socioprofessionnelle des agriculteurs en fonction de leurs revenus	39
Tableau n°19	: Statut juridique de l'exploitation	40
Tableau n°20	: Structure des exploitants enquêtés en fonction de la taille de l'exploitation.....	41
Tableau n°21	: Répartition des surfaces agricoles.....	41
Tableau n°22	: Répartition des exploitations en fonction des types de productions végétales	42
Tableau n°23	: Répartition des exploitations en fonction des types de la production animale.....	44

Tableau n°24 : Structure des exploitations par rapport aux moyens de production	45
Tableau n°25 : Agriculteurs prêt à améliorer la production.....	45
Tableau n°26 : Mesures à apprendre par l’agriculteur pour améliorer la production.....	46
Tableau n°27 : Les domaines essentiels pour l’amélioration de la production	47
Tableau n°28 : Les facteurs qui influent dans la prise de décision	48
Tableau n°29 : Connaissance de l’agriculteur pour la vulgarisation agricole et les vulgarisateurs ..	48
Tableau n°30 : Les sources d’information privilégiées par les agriculteurs	50
Tableau n°31 : Les méthodes de communication préférées par les agriculteurs	50
Tableau n°32 : La répétition des visites aux services et institutions agricoles	51
Tableau n°33 : La relation des agriculteurs avec les institutions et les services agricoles	52
Tableau n°34 : La satisfaction des agriculteurs de l’aide apportée par les services et les institutions agricoles dans le cadre de vulgarisation	52
Tableau n°35 : Le degré de l’efficacité de la vulgarisation agricole	53
Tableau n°36 : La présence aux journées d’études et le profit de ces journées	53
Tableau n°37 : Les causes d’absence aux journées d’études	54
Tableau n°38 : Le rapport d’application des conseils du vulgarisateur	55
Tableau n°39 : Les domaines d’application des conseils des vulgarisateurs.....	55
Tableau n°40 : L’impact de la vulgarisation agricole sur le développement de la production	56

Sommaire

Liste des Abréviations

Liste des Figures

Liste des Tableaux

Introduction/ Problématique

Partie 1 : Recherche bibliographique

Chapitre 1 : La vulgarisation agricole / concepts et définitions

Introduction	02
1.1. Historique de la vulgarisation agricole dans le monde	02
1.2. Cadre conceptuel.....	03
1.2.1. Définitions et particularités de quelques concepts de base	03
1.3. Importance de la vulgarisation agricole au milieu rural	05
1.4. Objectifs et rôles de la vulgarisation agricole	05
1.5. Relation entre la vulgarisation, la formation, l'agriculteur et la recherche agronomique	07
1.6. Population ciblée	08
1.6.1 . Agriculteurs	08
1.6.2 . Vulgarisateurs	08
1.6.2.1 Rôle et activités du vulgarisateur agricole	09
1.7. Méthodes de vulgarisation.....	09
1.8. Techniques et méthodes d'élaboration des programmes de vulgarisation.....	09
1.8.1 Caractéristiques du programme	09
1.8.2 Méthodologie d'élaboration des programmes	10

Chapitre 2 : La vulgarisation agricole en Algérie

Introduction	11
2.1. Historique et évolution de la vulgarisation agricole en Algérie	11
2.2. Dispositif actuel de la vulgarisation agricole	13
2.3. Mode actuel de conduite de l'Appareil National de Vulgarisation.....	14

2.3.1. Structures et le rôle de l'Appareil National de Vulgarisation	14
2.4. Principales méthodes de vulgarisation en Algérie	17
2.5. Programmation des actions de vulgarisation.....	18
2.5.1. Programmation de la vulgarisation rapprochée	20
2.5.2. Programmation de la vulgarisation de masse	20
2.6. Financement de la vulgarisation agricole	22

Partie 2 : Enquête de terrain

Chapitre 1 : Présentation du lieu d'enquête

1. Présentation de la wilaya.....	23
1.1. Situation géographique	23
1.2. Organisation Administrative	24
1-3. Situation démographique	24
1.4. Relief	24
1.5. Climat	25
1.2. Secteur agricole de la wilaya.....	25
1.2.1. Ressources naturelles	26
1.2.1.1. Répartition des terres	26
1.2.1.2. Infrastructure hydraulique	27
1.2.1.3. Structure Agraires	27
1.3. La production de la wilaya	29
1.3.1. Production agricole de la wilaya depuis les années 1999 à 2016	29
1.3.2. Valeur de la production.....	29
1.3.3. Cheptel	31

Chapitre 2 : Analyse et interprétation des résultats

2.1. Présentation de l'enquête	32
2.1.1. Objectif de l'enquête	32
2.1.2. Méthodologie	32

2.1.2.1 Phase de collecte des informations	32
2.1.2.2 Stratification de région d'étude (zonage)	32
2.1.2.3 Découpage de la région	33
2.1.2.3.1 Choix des zones	33
2.1.2.3.2. Choix des agriculteurs	33
2.1.2.4 Phase de pré-enquête.....	34
2.1.2.5. Phase de l'enquête proprement dite et échantillonnage.....	34
2.2. Résultats de l'enquête sur les exploitations agricoles	
2.2.1. Caractéristiques socio-économiques de notre échantillon.....	35
2.2.1.1. Type de ménage.....	35
2.2.1.2. Âge du chef de l'exploitation.....	35
2.2.1.3. Niveau d'instruction du chef de l'exploitation.....	36
2.2.1.4. Position des agriculteurs dans l'exploitation	37
2.2.1.5. Ancienneté dans la profession agricole	38
2.2.1.6. Formation dans des instituts agricoles	38
2.2.1.7. Structure socioprofessionnelle des agriculteurs en fonction de leurs revenus.....	40
2.2.2. Caractères des exploitations	40
2.2.2.1. Statut juridique des exploitations	40
2.2.2.2. Taille d'exploitation.....	41
2.2.2.3. Répartition des surfaces agricoles	41
2.2.2.4. Répartition des exploitations en fonction de type de production végétale	42
2.2.2.5. Répartition des exploitations en fonction des types de la production animale	44
2.2.2.6. Structure des exploitations par rapport aux moyens de production.....	45
2.2.2.7. Agriculteurs prêt à améliorer la production animale ou végétale.....	45
2.2.2.8. Mesures apprendre pour l'amélioration de la production.....	46
2.2.2.9. Domaines essentiels pour l'amélioration de la production	47
2.2.2.10. Facteurs qui influent dans la prise de décision	48

2.2.3.	Caractères de la vulgarisation et l'importance par rapport aux agriculteurs	48
2.2.3.1.	Connaissance de l'agriculteur pour la vulgarisation agricole et les vulgarisateurs.....	48
2.2.3.2.	Sources d'information pour les agriculteurs.....	50
2.2.3.3.	Méthodes de communication préférées par les agriculteurs	50
2.2.3.4.	Nombre de visite aux services et institutions agricole	51
2.2.3.5.	Relation des agriculteurs avec les institutions et les services agricoles	52
2.2.4.	Influence de la vulgarisation agricole et le niveau obtenus	52
2.2.4.1.	Satisfaction des agriculteurs de l'aide apporté par les services et les institutions agricoles dans le cadre de vulgarisation	52
2.2.4.2.	Niveau et le degré de l'efficacité de la vulgarisation agricole	53
2.2.4.3.	Présence et profit des journées d'études	53
2.2.4.4.	Causes d'absence aux journées d'études.....	54
2.2.4.5.	Rapport d'application des conseils du vulgarisateur	55
2.2.4.6.	Domaines d'application des conseils des vulgarisateurs	55
2.2.4.7.	Impact de la vulgarisation agricole sur le développement de la production	56
2.3.	Analyse et interprétation des résultats.....	57
	Conclusion générale	61

Références bibliographiques

Annexes

INTRODUCTION/ PROBLÉMATIQUE

La vulgarisation agricole se classe comme une composante indispensable du développement agricole, elle se définit par un ensemble de systèmes qui doivent épauler l'accès des agriculteurs, de leurs organisations et d'autres acteurs du marché aux connaissances, aux informations et aux technologies. La vulgarisation est celle qui transmet le produit de la recherche aux agriculteurs qui l'appliquent.

L'Algérie a connue en 1985 une nouvelle dynamique, avec l'installation d'un système qui a permis le redéploiement de la fonction de vulgarisation. Ce système fonctionne avec des programmes élaborés dans lesquels les décisions ont toujours été raisonnées d'une façon descendante.

Cette création fut suivie en 1995 par celle de l'Institut National de la Vulgarisation Agricole (INVA), dont les fonctions principales portaient sur les études et les investigations en matière de vulgarisation agricole, l'appui méthodologique aux structures chargées de la vulgarisation agricole, la production des supports script audiovisuels liés à la vulgarisation agricole et de traitement, la diffusion de l'information et la gestion de la documentation agricole.

Les méthodes de vulgarisation sont l'ensemble des techniques de communication que les vulgarisateurs utilisent dans le but de diffuser leurs messages aux agriculteurs en vue de les motiver et les inciter à appliquer les nouvelles techniques de production (**Khiami, 2007**).

Par ailleurs, le rôle de vulgarisation ne se limite pas exclusivement à l'augmentation des productions et des rendements agricoles, bien que se soit, le plus souvent des objectifs prioritaires. Elle contribue aussi, d'une manière globale à la promotion du monde rural en lui permettant de résoudre ses problèmes et préoccupations de développer l'esprit d'entrepreneur chez l'agriculture, d'entraide et solidarité dans la communauté rurale.

Notre travail vise à estimer l'état de la vulgarisation agricole dans la wilaya de Tiaret, dont elle dispose de 34751 exploitations agricoles, nous nous sommes attelés à étudier le comportement des agriculteurs vis-à-vis des services de vulgarisation de la wilaya et plus particulièrement des rapports qu'ils entretiennent avec le vulgarisateur.

Par conséquent, les questions principales que nous sommes posées dans le cadre de notre travail sont les suivantes :

-Quel est la situation de la vulgarisation agricole en Algérie, le cas de wilaya de Tiaret ?

-Est ce que le produit de la recherche scientifique, qui est expédié par les vulgarisateurs, parvient aux agriculteurs ? Et est ce que y'a des changements en termes pratique ?

Pour répondre à nos questions, nous avons posé les hypothèses suivantes :

1. Le degré de l'efficacité de la vulgarisation agricole est pratiquement faible.
2. Les moyens matériels et humains pour la vulgarisation sont insuffisants par rapport aux objectifs espérés.
3. La présence des agriculteurs aux journées d'études est très faible à cause de manque du temps.

L'Objectif :

Notre travail vise à estimer l'état de la vulgarisation agricole dans la wilaya de Tiaret. Pour cerner les éléments qui attestent l'état de la vulgarisation agricole dans la wilaya de Tiaret, nous nous sommes attelés à étudier le comportement des agriculteurs vis-à-vis des services de vulgarisation de la wilaya et plus particulièrement des rapports qu'ils entretiennent avec le vulgarisateur.

Méthodologie :

Dans ce présent travail et afin de valider nos hypothèses posées préalablement, nous l'avons sectionné en deux parties en adoptant la méthodologie de travail suivante :

La première partie : cette partie renferme la recherche bibliographique sur le thème traité. Elle est subdivisée en deux chapitres :

- **Chapitre 1 :** il traite les généralités concernant la vulgarisation agricole, les définitions et les concepts.
- **Chapitre 2 :** il comprend la présentation de l'historique de la vulgarisation agricole en Algérie, le fonctionnement de l'appareil de vulgarisation agricole et les importantes méthodes utilisées pour l'élaboration de ses programmes.

La deuxième partie : dans cette partie on a exposé nos résultats de l'enquête, leur analyse et leur interprétation. Cette enquête est effectuée dans 5 subdivisions agricoles de la wilaya de Tiaret. Notre échantillon est formé de 75 exploitants d'où on s'est basée sur un questionnaire (voir annexe) aménagé au préalable, cette partie est appréhendée en quatre étapes :

1- Elle traite les caractères socio-économiques des agriculteurs, comme la taille de ménage, leur nombre, le niveau d'instruction... etc.

2- Elle étudie les caractères de l'exploitation comme le statut juridique, la surface et les moyens.

3- Elle comprend les caractères de la vulgarisation agricole dans la région étudiée et leur importance par rapport aux agriculteurs.

4- Elle étudié l'influence de la vulgarisation agricole et le niveau de développement obtenus comme résultat.

Toutes les informations obtenues à partir de notre enquête ont été dépouillées, classées et tabulées pour être analysées, notre travail s'achèvera par une conclusion finale pour répondre aux questions posées et valider les hypothèses avancées.

PARTIE 1
RECHERCHE
BIBLIOGRAPHIQUE

CHAPITRE 1

LA VULGARISATION AGRICOLE/CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Introduction

La vulgarisation agricole se classe comme une composante essentielle du développement agricole, elle est de nos jours une activité courante dans la plupart des pays et elle constitue une partie importante dans les programmes et les projets ayant pour but la modernisation des campagnes et les zones ruraux.

Dans ce chapitre, il sera question de présenter l'historique de la vulgarisation agricole dans le monde et leur évolution.

1.1. Historique de la vulgarisation agricole dans le monde :

« Les origines de la vulgarisation remontent à la renaissance. Quand se développe un mouvement cherchant à établir un lien entre l'éducation, les besoins de la vie humaine et l'application de la science aux affaires pratiques ». (**Sawson, 1988**).

Selon (**Claar, 1988**). « Le premier service moderne de consultation et d'enseignement agricole fut créé en Irlande pendant la grande pénurie de la pomme de terre du milieu de 19^{ème} siècle. Aux Etats unis, l'enseignement para-universitaire fut un introduit par les bibliothèques municipale, notamment à Buffalo, à Chicago et Saint Louis, ce système fut largement suivi par les autres universités des Etats Unis ».

En Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada, le mouvement de vulgarisation agricole suivit un cours semblable à celui du mouvement américain mais abouti à des organisations quelques peu différente. « La demande des services de vulgarisation provenait en grande partie des sociétés d'agriculture, et dans certains cas, c'était elles qui les organisaient. Dans d'autres cas, les activités de vulgarisation étaient instituées comme un service de ministère de l'agriculture » (**Sawson, 1988**).

Par contre, le développement de la vulgarisation agricole dans le tiers monde a été, dans une large mesure, un phénomène qui a suivi l'indépendance.

« En Amérique latine et Caraïbes, la plupart des organismes nationaux de vulgarisation agricole ont été créés dans les années 1950; certains organismes existaient déjà dès la fin des années 1940, tandis que d'autres ne furent créés qu'au début des années 1960. Dans les pays africains, les organismes de vulgarisation agricole furent introduits plus tardivement. La plupart d'entre eux sont en effet entrés en activité que dans les années 1960 et 1970 ». (**Sawson, 1988**).

Cependant, il faut remarquer que la plupart des pays du tiers monde, les organismes généraux de la vulgarisation ont été installés grâce à l'aide internationale, celle des Etats-Unis en particulier. Mais ces organismes furent dans la plus part des cas, rattachés au ministère de l'agriculture plutôt qu'à des collèges agricoles comme le cas américain.

Aujourd'hui, presque tous ces pays du tiers monde possèdent quelques organismes de vulgarisation, mais on ne saurait affirmer leur efficacité sur le terrain.

En Algérie, ce n'est qu'en septembre 1985 que l'appareil national de vulgarisation agricole a été mis en place pour la première fois.

1.2. Cadre conceptuel

1.2.1. Définitions et particularités de quelques concepts de base

Il serait nécessaire de donner quelques concepts de base pour permettre de prendre connaissance du contenu de ce présent document.

a) Vulgarisation agricole

Ce qu'il faut retenir c'est que la vulgarisation contient l'idée de diffusion intelligible d'une connaissance à un public non spécialiste des techniques agronomiques ou quelle qu'elle soit, ayant produit cette connaissance. (**Bedrani, 1993**).

Pour (**Ameur , 1993**) « la vulgarisation a pour étymologie le mot latin " Vulgus "qui signifie "multitude", "commun" ».

Pour « **Larousse agricole** » la définit lapidairement comme « la diffusion du progrès technique ».

Bedrani (1993), pense que «La vulgarisation a pour fonction d'accélérer la propagation du progrès, en d'autres termes réduire le temps qui s'écoule entre l'invention de nouveaux moyens techniques et leur adoption dans la pratique ».

Mander (1977), définit la vulgarisation agricole comme «un système qui au moyen de procédés éducatifs, aide la population rurale à améliorer les méthodes et les techniques agricoles, à accroître la productivité et le revenu, à améliorer son niveau de vie et à élever les normes sociales et éducatives de la vie rural ».

Pour **Khiati** (2007) « La vulgarisation est un processus primordial qui révèle aux agriculteurs les raisons du changement, ses avantages, les résultats qu'ils peuvent en tirer et comment les obtenir tout en étant conscients des incertitudes inhérentes aux changements ».

b) Le vulgarisateur ou agent de vulgarisation

Le vulgarisateur est avant tout un homme de communication ses qualités essentielles doivent relever donc non seulement de la compétence technique, c'est-à-dire le savoir et le savoir faire mais également le savoir parler et indissociablement, le savoir écouter. (**Khiati, 2007**).

Partout on est unanime sur le fait que le vulgarisateur est l'homme clé de tout le processus de vulgarisation. Il constitue l'interface entre les populations rurales et les services de vulgarisation. Ses actions ne pourront cependant produire leurs pleins effets que s'il a la

situation en main et qu'il est en mesure de s'acquitter convenablement des tâches qui lui sont dévolues (**Khiati, 2007**).

c) Les systèmes de vulgarisation

Tout système de vulgarisation, avant d'être une méthodologie et un programme, est une organisation d'hommes et de femmes qui appliquent sur le terrain les instruments d'une politique de modernisation de l'agriculture et du développement rural.

Une typologie des Systèmes de vulgarisation agricole et rurale permet d'analyser leur évolution prévisible au sein de ces deux macro-systèmes dont dépendent les trois autres :

Systèmes de production agricole, systèmes naturel et environnemental, potentiel scientifique et technique (**Salinas, 1993**).

d) Exploitation agricole

Selon **Prevoste (1999)**, une exploitation agricole est un foncier agricole qui peut être une ferme, ranch ou autre exploitation agricole où sont produits des produits agricoles destinés à la vente. Les autres exploitations agricoles comprennent entre autres les parcs d'engraissement, les serres, les champignonnières, les pépinières, les fermes de production d'arbres, les fermes d'élevage d'animaux, les fermes d'agrément, les fermes apicole, les fermes de gazon pré cultivé, les exploitations de fruits, de petits fruits et de produits de la sève d'érable et les fermes avicole. Ces produits agricoles ne doivent pas nécessairement avoir été vendus au cours des 12 derniers mois, mais doivent être destinés à la vente.

e) Agriculteur, exploitant agricole

Il est très essentiel dans notre étude de faire la différence entre les termes utilisés, surtout lorsqu'il s'agit des mots agriculteur et exploitant qui déterminent notre échantillonnage.

En effet, d'après **le Petit Larousse (1980)**, «un agriculteur est une personne qui cultive la terre». Alors que l'exploitant est celui qui exploite cette terre ou celui qui gère l'entreprise agricole si nous admettons que la terre agricole est une entreprise de point de vue économique. Donc nous ne sommes pas forcés de croire que l'exploitant est celui qui cultive la terre lui-même.

Alors que l'exploitant agricole est une personne dont l'activité professionnelle est de mettre en valeur une exploitation agricole (**Larousse Agricole, 1984**). Il existe deux types d'exploitants :

- Exploitant à temps plein : c'est l'exploitant dont l'activité agricole est la principale activité;

- Exploitant à temps partiel : c'est l'exploitant qui exerce en plus de l'activité agricole une autre activité (artisanale ou salariée).

L'exploitant agricole est chargé de prendre au jour le jour les décisions de gestion et/ou les décisions financières nécessaires à la bonne marche de la ferme ou de l'exploitation agricole. Il peut s'agir du propriétaire ou du locataire de l'exploitation, ou encore d'un gérant engagé, de même que des personnes responsables de prendre les décisions de gestion relatives à des aspects précis de l'exploitation : l'ensemencement et la récolte; l'élevage d'animaux; l'achat de biens immobilisés; la mise en marché et les ventes; ou d'autres décisions financières (**Prevoste, 1999**).

1.3. Importance de la vulgarisation agricole au milieu rural :

D'après **Khiati (2007)**, La vulgarisation en milieu rural est de nos jours une activité courante et constitue une pièce maîtresse des programmes et projet de développement ayant pour but la modernisation compagnes, de même, les services de vulgarisation font tout naturellement partie de la structure administrative des zones rurales, et il incombe d'assurer en collaboration avec les paysans, la direction des programmes et projets destinés à transformer le milieu rural.

La vulgarisation a essentiellement pour but d'introduire dans les zones rurales des connaissances et des idées nouvelles propres à favoriser le progrès et à améliorer l'existence des paysans et de leurs familles. Il s'agit donc d'une discipline de première importance, sans laquelle les paysans seraient privés des Assistantes et des services dont ils ont besoin pour moderniser leurs exploitations et leurs autres activités productives.

1.4. Objectifs et rôles de la vulgarisation agricole

La vulgarisation agricole a pour rôle de diffuser, en les adaptant à la réalité du terrain les techniques qui permettent d'améliorer les résultats de production par rapport à ceux de la situation de départ. (**Djenane, 1993**).

La vulgarisation agricole intervient à deux grands niveaux :

- Au niveau de la production : elle vise à augmenter la production et la productivité des spéculations animales ou végétales, par l'introduction de nouvelles pratiques ou cultures. Pour ce faire, il faut qu'elle puisse changer les mentalités des agriculteurs comme dit **Balette (1990)** : « le progrès technique ne peut être correctement utilisé c'est-à-dire dominé qu'au prix du renouvellement de notre équipement mental ».

- Au niveau de la recherche : elle intervient dans la diffusion des résultats de la recherche appliquée, en créant des instruments adoptés et en testant les méthodes ou les canaux de diffusion nouveaux.

Pour **Christoplos, (2011)** : Le rôle de la vulgarisation a été ainsi élargi pour y inclure des questions relatives aux zones rurales et qui vont au-delà de l'agriculture ; elle pourrait comprendre des services comme ceux qui sont indiqués ci-après :

- Diffuser des informations à propos de technologies, de la recherche récente, de marchés, d'intrants et de services financiers ou sur le climat et les conditions météorologiques ;
- Former et fournir des conseils aux agriculteurs individuellement ou en groupes, aux organisations de producteurs, aux coopératives et à d'autres entreprises agroalimentaires de la filière commerciale;
- Tester de nouvelles technologies et pratiques agricoles au niveau des exploitations et les adapter aux conditions concrètes de leur utilisation ;
- Développer les compétences en gestion commerciale chez les petits producteurs ainsi que chez d'autres entrepreneurs locaux ;
- Faciliter les liens entre les acteurs du marché (concernant les apports financiers et non financiers, la transformation, la commercialisation, etc.) tout en prenant en compte la collaboration lors de leurs échanges commerciaux et en favorisant un apprentissage social entre eux ;
- Relier les petits exploitants, les entrepreneurs ruraux et d'autres membres de la communauté agricole aux institutions qui offrent de la formation et de l'enseignement dans des domaines pertinents pour le secteur agricole ;
- Faciliter les liens entre les producteurs, leurs organisations et le secteur public ;
- Soutenir les processus de développement institutionnel et les innovations sociales, institutionnelles et organisationnelles ;
- Développer des organisations formelles et informelles de producteurs ainsi que des organisations de jeunes ruraux, et les aider à formuler, organiser et présenter leurs demandes ;
- Faciliter l'accès au crédit des institutions financières rurales pour les agriculteurs et les entrepreneurs locaux ;
- Fournir des connaissances en matière de nutrition et d'économie domestique ;
Servir de médiateurs dans les conflits sur les ressources naturelles ;

1.5. La relation entre la vulgarisation, la formation, l’agriculteur et la recherche agronomique

Selon **Goussios (1993)**, la formation dans les sciences et les techniques touchant l’agriculture est indispensable à une vulgarisation efficace, cette formation étant aussi bien celle des ingénieurs, des techniciens agricoles, des fournisseurs de services aux agriculteurs, que des agriculteurs eux-mêmes.

La **recherche** est la composante qui produit la technologie, la **vulgarisation** celle qui la transmet et les **agriculteurs** ceux qui l’appliquent. (**Selim, 1994**).

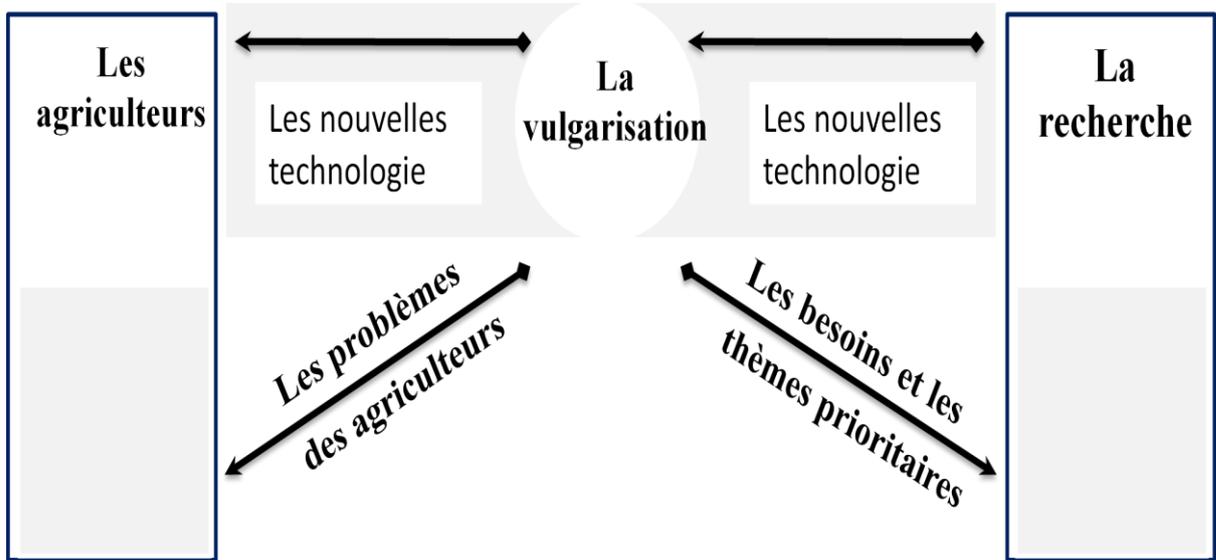


Figure n° 01 : Relation dynamique « transfert de technologie ». (recherche, vulgarisation agricole, agriculteurs. (**Selim, 1994**).

L’appareil de vulgarisation agricole joue un rôle essentiel dans le transfert des nouvelles technologies agricoles et la diffusion des résultats de la recherche agronomique. (**Rajab, 1994**).

La nécessité d’une relation entre la vulgarisation et la recherche agronomique est une évidence admise par tous les chercheurs. Toutefois, les théories divergent quand au type de ces relations et certains vont jusqu’à proposer que les vulgarisateurs soient eux-mêmes impliqués dans la recherche appliquée (dans les champs d’expérimentation, les fermes pilotes, etc.). Ce qui est, bien entendu, en contradiction avec les méthodes de collecte des données utilisées par les chercheurs dans le cadre de leurs investigations. (**Abouali, 1994**).

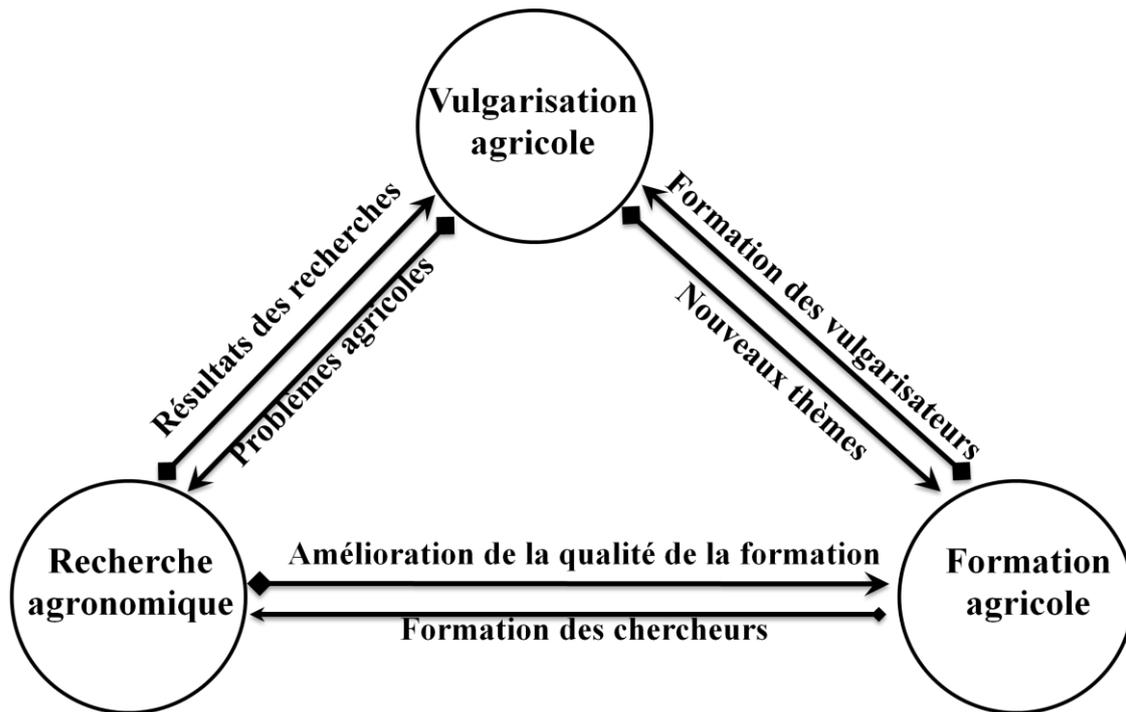


Figure n° 02 : Le lien entre la vulgarisation, la formation et la recherche agronomique (Abouali ;1994).

Le schéma ci-dessus, qui résume la relation d'échange entre la recherche, la vulgarisation et la formation, montre que la vulgarisation agricole joue un rôle important dans la formation et la recherche. Elle ouvre de nouveaux horizons en soulevant de nouvelles questions et en permettant d'expérimenter les résultats des recherches. (Abouali, 1994).

1.6. Population ciblée

A qui s'adresse la vulgarisation agricole?

1.6.1 Les agriculteurs

La vulgarisation agricole s'adresse à tous les producteurs du secteur agricole (agriculteurs homme ou femme, éleveur, ouvrier, jeunes ruraux filles ou garçons), comme elle peut s'étendre au secteur para-agricole (toute personne s'occupant du conditionnement et de transformation des produits agricoles ou de l'artisanat rural) en leur apportant les conseils et les informations susceptibles de les aider à résoudre leurs problèmes.

1.6.2 Les vulgarisateurs

Par qui est menée la vulgarisation ?

« Les vulgarisateurs est en somme l'homme clé de tout le processus de vulgarisation ; son efficacité est souvent le facteur décisif dans la réussite ou l'échec d'un programme de vulgarisation » (Anonyme 2009).

Aussi selon **Khiati, (2007)** : «si on cherche à saisir les fonctions et non le titre, le corps ou le grade, le vulgarisateurs et avant tout un homme de communication, ses qualité essentielles doivent relever donc non seulement de la compétence technique , c'est-à-dire "le savoir" et "le savoir-faire" mais également "le savoir parler" et indissociablement, "le savoir écouter" ».

1.6.2.1. Rôle et activités du vulgarisateur agricole

Le vulgarisateur agricole appelé aussi conseille agricole est le représentant du système de vulgarisation le plus proche des agriculteurs, il représente au niveau communal de l'administration sous tutelle. (**Daoud et Djenih, 1997**).

Les vulgarisateurs doivent être en mesure de faciliter les débats et de coordonner les différentes parties prenantes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'appui technique, de la production à la commercialisation. Ils doivent être capables de passer d'activités d'enseignement à celles de soutien aux agriculteurs dans la gestion globale de leur exploitation. (**Christopolos, 2011**).

1.7. Les méthodes de vulgarisation (Rajab, 1994)

Les méthodes de vulgarisation sont très diversifiées puisqu'on cherche à atteindre les agriculteurs par tous les moyens possibles.

- Les visites à domicile ou aux champs ;
- Les démonstrations sur la parcelle;
- Les rencontres organisées entre agriculteurs, vulgarisateurs et chercheurs;
- Les concours agricoles ;
- Les émissions radiophoniques et télévisées ;
- Les téléfilms et documentaires ;
- Les sites internet ;
- Les spots publicitaires ;
- Le théâtre agricole itinérant ;
- Les bulletins d'information ;
- La revue agricole.

1.8. Les techniques et méthodes d'élaboration des programmes de vulgarisation

1.8.1 Les caractéristiques du programme

Selon **Daoud et Djenih (1997)** le processus du transfert technologique se caractérise par l'ensemble des messages à transmettre ou à véhiculer de la source technologique jusqu'à l'agriculture.

La nature et le contenu des messages dépendent largement des besoins, des agriculteurs d'une part, des orientations et préoccupations nationales et de la technologie disponible d'autre part.

Un programme se définit par :

- La nature du message, du thème ou de l'action
- Les objectifs à atteindre
- Les bénéficiaires
- Les systèmes et méthodes de vulgarisation à utiliser
- Le lieu du déroulement de l'action
- La période de réalisation de l'action est instruments du suivi et l'évaluation du programme

1.8.2 Méthodologie d'élaboration des programmes

De ce jour, la méthodologie d'élaboration adoptée repose sur la démarche dite descendante; c'est-à-dire qu'elle prend des primo dites et des orientations en matière de développement définies par le ministère de l'agriculture. Cette démarche comporte les 03 étapes suivantes :

1. La définition des priorités de vulgarisation dans une note d'orientations émanant du ministère de l'agriculture.
2. La traduction de ces priorités en besoin de vulgarisations établis par l'administration avec les différents opérateurs au niveau national.
3. Elaboration du programme national de vulgarisation qui sera transmis aux wilayas.

Cette démarche s'est avérée peu adaptées aux besoins des agricultures.

Compte tenu des enseignements tirés de cette expérience, il a été décidé d'adopter le cheminement inverse, à savoir la démarche dite ascendante.

Cette démarche prend enracinement à partir de la commune (agriculteur) et se développe ensuite à la Daïra, et au niveau de la wilaya. (**Khiati, 2007**).

CHAPITRE 2

LA VULGARISATION AGRICOLE EN ALGÉRIE

Introduction

Depuis l'indépendance et jusqu'à ce jour, quatre grandes étapes ont marqué le secteur agricole. Dans la première période selon **Benachenhou (1970)** et **Bedrani (1981)** ; le secteur agricole était constitué d'une part des domaines autogérés et d'autre part d'un secteur privé, dit traditionnel, constitué de petites et moyennes exploitations.

D'après **Bedrani (1993)**, la seconde période comportait trois types d'exploitations agricoles : les domaines autogérés, les coopératives d'attributaires de la révolution agraire et le secteur privé marginal. Et selon le même auteur, la troisième période a connu le redimensionnement de domaines autogérés en unités maîtrisables, la dissolution des coopératives et la prise en compte du secteur privé dans les programmes de développement.

La quatrième période a été entamée en 1987 pour le secteur agricole et par la suite en 1985 a touché les différents secteurs de l'économie dans le sens d'une libéralisation et d'un désengagement de l'Etat (**Bedrani, 1993**). Les formes d'exploitation de ces unités, relèvent de la propre autorité de ses membres.

La Politique actuelle de renouveau agricole et rural, de 2009 à ce jour, s'articule autour de 3 piliers complémentaires: le Renouveau Rural, le Renouveau Agricole, le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique (PRCHAT) et d'un Cadre Incitatif.

L'Algérie a connu en 1985 une nouvelle dynamique, avec l'installation d'un système qui a permis le redéploiement de la fonction de vulgarisation. Ce système fonctionne avec des programmes élaborés dans lesquels les décisions ont toujours été raisonnées d'une façon descendante.

Dans ce chapitre, il sera question de présenter l'histoire de la vulgarisation agricole en Algérie, son évolution et faire une analyse prenant en compte les réalités des contraintes.

2.1. Historique et évolution de la vulgarisation agricole en Algérie

L'évolution de la vulgarisation agricole est étroitement liée à celle des systèmes de production et de gestion agricole dans notre pays. Cette évolution a connu différentes étapes. (**Anonyme 2004**).

1^{ère} étape : 1962-1968

Le départ massif et précipité des colons français, laissant en abandon quelques 22 000 exploitations agricoles totalisant plus de 3 millions ha de SAU, sera relayé par les ouvriers des domaines qui prendront en charge les différentes productions agricoles. Cependant, le manque de qualification de la majorité d'entre eux va obliger les autorités de l'époque d'instaurer un système de gestion autogéré, où les premières opérations de vulgarisation agricole seront assurées par les SAP (Société Agricole de Prévoyance) et l'ONRA (Office National de la Réforme Agraire).

Ce sont les centres nationaux pédagogiques agricoles appuyés par les premiers projets de la FAO et les centres de formation des agents techniques agricole (CFATA), qui assureront les premières formations en direction des travailleurs des domaines autogérés.

2^{ème} étape : 1968-1987

Cette étape a connu la naissance d'un grand nombre d'institutions et d'organismes agricoles tels que les coopératives agricoles polyvalentes communales des services (CAPCS), les instituts de développement et les offices de production et de commercialisation (OPC), qui assuraient, entre autres, la fonction de vulgarisation agricole.

Par ailleurs, la multiplicité des activités de vulgarisation a rendu nécessaire la coordination avec l'INRAA et les directions techniques du Ministère de l'Agriculture : 1982-1985.

Durant l'année 1985 il y eu naissance de l'Appareil Nationale de la Vulgarisation Agricole (ANVA) (circulaire 1055 du 25 décembre 1985).

3^{ème} étape 1987-1995

La réorganisation engagée dans le secteur en 1987, donnait naissance aux Exploitations Agricoles Collectives (EAC), Exploitations Agricoles Individuelles (EAI) et consacrait le désengagement de l'Etat dans la gestion des unités de production, qui relevait désormais des agriculteurs eux-mêmes.

En 1992, il y a eu création des chambres d'agriculture de wilaya (CAW) et la chambre nationale de l'agriculture (CNA), qui auront pour rôle essentiel l'animation du développement agricole dont la vulgarisation agricole devenait une des activités principales.

Cette création fut suivie en 1995 par celle de l'Institut National de la Vulgarisation Agricole (INVA), dont les fonctions principales portaient sur les études et les investigations en matière de vulgarisation agricole, l'appui méthodologique aux structures chargées de la

vulgarisation agricole, la production des supports script audiovisuels liés à la vulgarisation agricole et de traitement, la diffusion de l’information et la gestion de la documentation agricole.

2.2. Dispositif actuel de la vulgarisation agricole

Selon la Direction de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation (2011) et suite aux profonds réaménagements des structures agricoles opérés ces dernières années, le dispositif de vulgarisation se présente aujourd’hui comme suit :

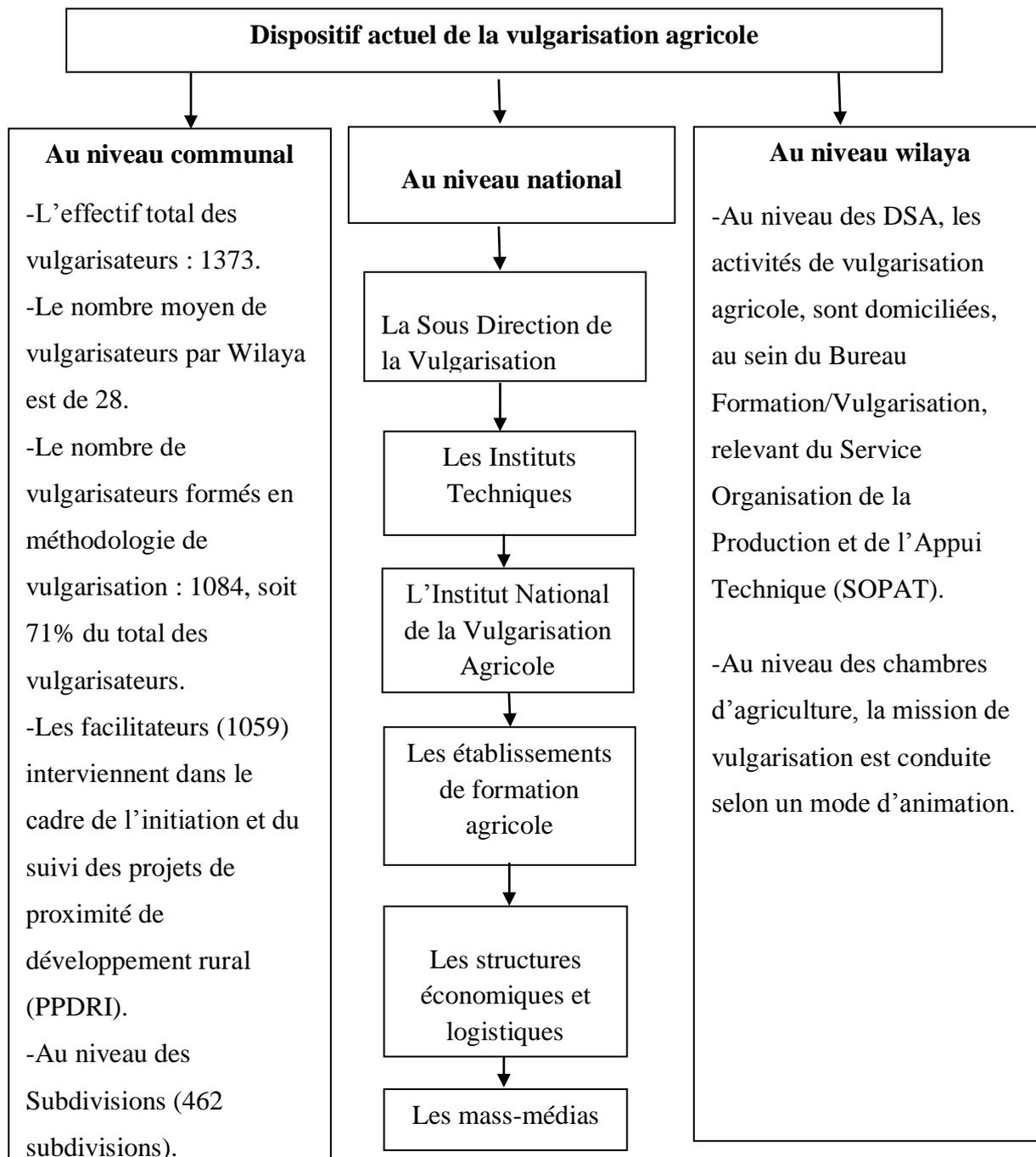


Figure n 03 : Organigramme De dispositif actuel de la vulgarisation agricole **Source :** (DFRV 2011).

2.3. Mode actuel de conduite de l'Appareil National de Vulgarisation

L'Algérie ne s'est dotée d'un appareil de vulgarisation proprement dit qu'après 23 ans d'indépendance, en l'occurrence l'appareil modèle formulé dans la circulaire n° 1055/SM du 31/12/1985 (Trabezi; Zellag, 1997).

Selon les mêmes auteurs, la circulaire 1055/SM a pour objectifs :

- ✓ La conception et la mise en application d'une politique efficace de vulgarisation ;
- ✓ La promotion du monde rural par la vulgarisation qui en est l'instrument principal ;
- ✓ Associer tous les opérateurs du secteur agricole et para-agricole, situés en amont et en aval de la production, aux processus de la vulgarisation ;
- ✓ La participation coordonnée de toutes les structures du secteur agricole pour le bon fonctionnement de l'appareil de vulgarisation.

2.3.1. Les structures et le rôle de l'Appareil National de Vulgarisation :(Anonyme 2011).

Selon le Ministère d'Agriculture et du Développement Rural (2011), le rôle joué par chaque filière se présente comme suit :

Tableau n°01 : Les structures et le rôle de l'Appareil National de Vulgarisation

Filière	Rôle
La filière administrative	<p>Conseil national de la vulgarisation agricole (C.N.V.A) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Développer les programmes. -Le réseau de vulgarisation. <p>La sous direction de la vulgarisation et du perfectionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'élaboration des programmes. <p>Les directions centrales techniques :</p> <p>Solen C.V.W et D.A.P :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'application, répartition et coordination des actions de vulgarisation. -L'organisation d'activités au niveau de la wilaya (séminaires, journées d'information,...) ; -Conseiller les exploitants.

<p>La filière technico-scientifique</p>	<p>Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.A) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise à la disposition de la vulgarisation des résultats obtenus en matière d'amélioration et d'innovation ; -Etude de transmission des réponses aux problèmes techniques et économiques. <p>Les instituts techniques de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Contribuer à l'élaboration du programme national de vulgarisation ; -Mettre au point de références techniques. -Participer à la formation des agents chargés de la vulgarisation ; <p>Le haut commissariat au développement de la steppe (H.C.D.S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Il agira par le biais des commissariats régionaux et des structures technico-administratives dans les wilayat steppiques. <p>Les stations et les fermes d'expérimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rechercher des solutions techniques aux contraintes. -Organiser des visites d'agriculteurs.
<p>La filière économique et logistique</p>	<p>Les offices nationaux et régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chargés de la distribution des moyens de production, <p>Les coopératives agricoles spécialisées de service (C.A.S.S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Elles donneront des conseils aux agriculteurs qui viennent s'approvisionner en facteurs de production et distribueront des notices d'utilisation.

<p>La filière appui méthodologique</p>	<p>Le centre national pédagogique agricole (C.N.P.A) : -Développer et activer la formation initiale. -Prendre en charge les initiations et le perfectionnement aux techniques de communication et de diffusion ; -Participer à l'élaboration du programme national de vulgarisation ;</p> <p>Les établissements de formation agricole : -Assurer la formation et le recyclage des agents de vulgarisation. -Contribuer à la réalisation de certaines actions de vulgarisation. -Capitaliser les références techniques acquises ; -Constituer des modèles pour les exploitations environnantes.</p>
<p>Filière des structures hors ministère de l'agriculture et de développement rural</p>	<p>Seule l'union nationale des paysans algériens (U.N.P.A) :</p> <p>-Sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de maîtriser les circuits techniques de production pour améliorer leur rendement ; -Faciliter l'accès des agents vulgarisateurs auprès des agriculteurs ;</p>

Source : MADR, 2011

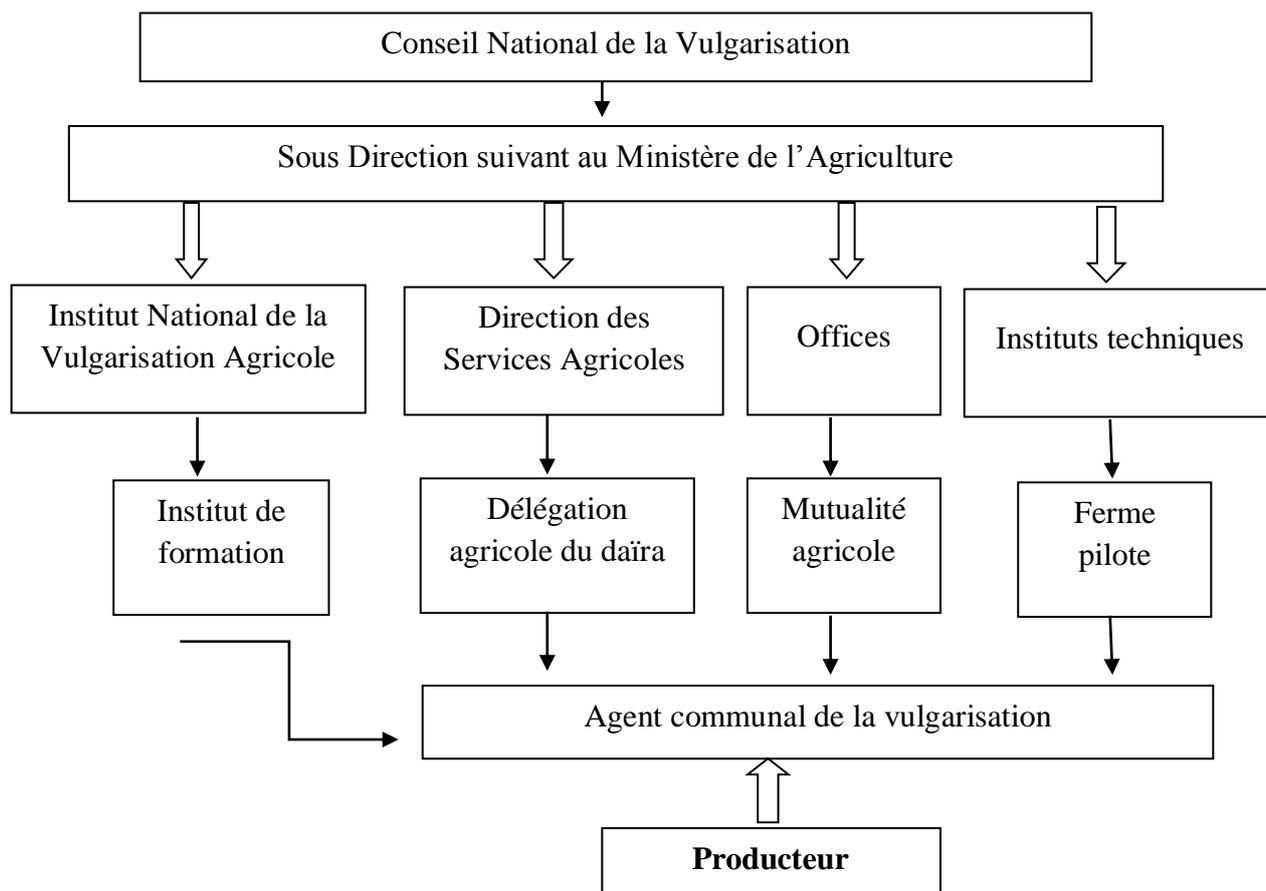


Figure n 04 : Organigramme De l'Appareil national de la vulgarisation agricole **Source :** Wali (2007).

2.4. Les principales méthodes de vulgarisation en Algérie

Les méthodes de vulgarisation sont l'ensemble des techniques de communication que les vulgarisateurs utilisent dans le but de diffuser leurs messages aux agriculteurs en vue de les motiver et les inciter à appliquer les nouvelles techniques de production (Khiami, 2007).

Tableau n°02 : Les principales méthodes de la vulgarisation en Algérie.

Les méthodes	Exemples	Principes
Les méthodes interpersonnelles : -les méthodes individuelles	-Conseil individuel (entretien) ; -Visite aux champs ou visites aux cultures, visite au bureau du vulgarisateur et demandes des renseignements ;	-La perception du problème de la personne ; -Préserver le caractère confidentiel ; -Fixer le rendez-vous bien à l' avance avec l'agriculteur ;

- Les méthodes de groupe		-Définir l'objectif de la visite et déterminer son but exact ; -Préparer les sujets à traiter avec l'agriculteur ;
	-Les conseils de groupe ; -Les réunions de démonstration ; - Les stages de perfectionnement ;	-Une meilleure économie du temps ; -Le champ d'application étant très large ;
Les méthodes de masse :	-Les médias comme la télévision, la radio, les journaux etc. ...	-Diffuser d'une manière rapide et à grande échelle l'information ; -Elargir l'impact des activités de vulgarisation ;

Source : (Khiati, 2007).

2.5. Programmation des actions de vulgarisation

2.5.1. Programmation de la vulgarisation rapprochée

Les programmes de vulgarisation rapprochée ou de proximité tels que conduits actuellement en Algérie sont définis par :

- ✓ La nature du message, du thème ou de l'action;
- ✓ Les objectifs à atteindre à travers la diffusion des messages;
- ✓ Les bénéficiaires des services de vulgarisation;
- ✓ Les méthodes de vulgarisation à utiliser;
- ✓ Le lieu et la période de déroulement de l'action;
- ✓ Les instruments de suivi et d'évaluation du programme. **(Anonyme 2011).**

Schématiquement, cette démarche prend ancrage à partir de la commune (agriculteurs). La réalisation du programme de vulgarisation passe par trois (03) niveaux :

Niveau Commune

A ce niveau, le vulgarisateur réunit l'ensemble des informations nécessaires à l'identification des thèmes à vulgariser. Ces informations sont recueillies à partir de :

- ✓ L'étude du milieu (monographie)
- ✓ L'inventaire des besoins des agriculteurs
- ✓ Les programmes et les bilans de vulgarisation des années antérieures
- ✓ Les projets de développement communaux
- ✓ Les programmes prioritaires de développement

Niveau Daïra

Le subdivisionnaire étudie et arrête avec les vulgarisateurs de la Daïra, les thèmes propres à chaque commune en justifiant les objectifs à atteindre, les modalités de mise en œuvre, les effets attendus, et les modalités de suivi-évaluation. La synthèse du programme intègre les thèmes de vulgarisation dont le caractère dépasse le cadre communal.

Niveau wilaya (Département)

Elle est élaborée par la cellule de wilaya en coordination avec les subdivisionnaires, les instituts techniques existant au niveau de la wilaya, opérateurs économiques et la profession chambre de l'agriculture de la wilaya.

Les actions programmées sont menées et gérées au niveau du terrain sur la base d'un ensemble d'outils de gestion mis à la disposition des vulgarisateurs. Il s'agit de :

- ✓ Guide de la parcelle de démonstration ;
- ✓ Guide de l'agriculteur de contact ;
- ✓ Guide méthodologique de vulgarisation ;
- ✓ Guide de suivi et d'évaluation des activités de vulgarisation et d'appui technique.

Niveau central

Le programme au niveau national constitue la synthèse globale des différents programmes de wilaya. La D.F.R.V au niveau du Ministère est chargée de l'orientation et du suivi d'évaluation de l'exécution des programmes de vulgarisation.

Le bilan des activités dans le cadre des programmes de vulgarisation rapprochée ou de proximité pour la période 2010-2014 se résume dans le tableau suivant :

Tableau n°03 : Vulgarisation rapprochée (Nature de l'action et public-cible/an).

		2010	2011	2012	2013	2014
Journée d'information et de sensibilisation	Nombre	456	434	413	393	374
	Population	45.600	43.400	41.300	39.300	37.400
Journée de Démonstration	Nombre	247	235	234	213	203
	Population	12.335	11.750	11.200	10.650	10.150
Sites de démonstration mis en place		480	480	500	530	530
Visites -Conseils	Nombre	7.240	8.235	8.224	9.213	9.203
	Population	75.300	82.850	125.271	88.257	92.244
Total	Nombre	7.943	8.904	8.861	9.819	9.780
	Population	133.250	158.000	177.775	138.207	141.794

Source : (Anonyme, 2015).

2. 5.2. Programmation de la vulgarisation de masse

Au niveau central, la Sous Direction de la vulgarisation du MADR établit, le programme annuel de vulgarisation de masse dont les activités vont en parallèle avec celles menées localement, au niveau des exploitations. Les thèmes techniques traduits en messages de vulgarisations sont établis par les instituts techniques. Ce programme s'articule, autour des aspects médiatiques ci après : (Anonyme 2015).

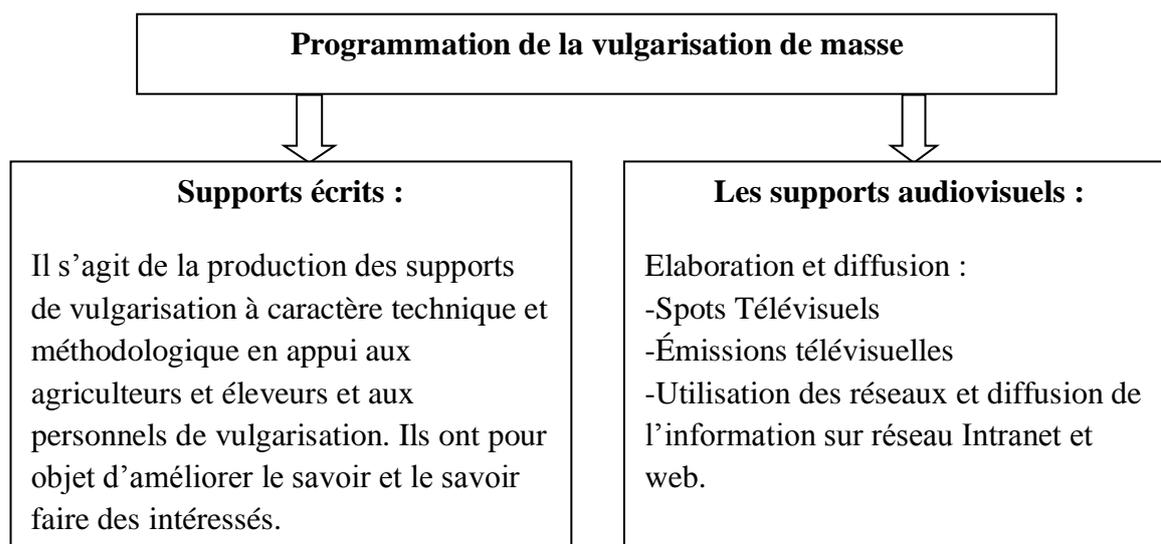


Figure n° 05 : Organigramme de Programmation de la vulgarisation de masse. **Source :** (Anonyme 2015).

Le bilan des activités dans le cadre du programme de vulgarisation de masse pour la période 2010-2014 est récapitulé dans le tableau suivant :

Tableau n°04 : Bilan de la vulgarisation de masse (Production et nature de l'action/an)

		2010	2011	2012	2013	2014
Supports télévisuels	Visites - Conseils	30	32	34	35	37
	Spots TV	28	30	31	33	38
	Film documentaire	4	6	8	10	12
Emissions radiophoniques	Flashes	2.866	3.655	4.240	4.240	4.240
	Reportages	148	175	210	210	210
	Interviews	234	265	295	295	295
	Tables rondes	312	360	395	395	395
Supports écrits de vulgarisation	Brochure	21	22	23	24	26
	Dépliants	14	15	16	17	18
	Affiches	05	08	10	12	15
Manifestations d'émulation	Foires	06	07	08	10	11
	Salons	09	10	11	13	14

	Portes ouvertes	14	15	20	25	25
	Concours	05	05	05	05	05
Séminaires et regroupements	Séminaires	15	16	20	22	24
	Regroupem ents	05	07	12	13	15

Source : (Anonyme 2015).

2.6. Financement de la vulgarisation agricole

Le financement des programmes de vulgarisation a toujours été exercé de manière indirecte, soit dans le cadre de projet, soit dans le cadre de budgets de fonctionnement des différents services agricoles. En aucun cas, un plan de financement spécifique à un programme n'a pu être établi. En 1990, il a pu être établi à 0.02% du budget qui était consacré indirectement à la vulgarisation agricole. (Khiati, 2007).

PARTIE 2

ENQUETE DE

TERRAIN

CHAPITRE 1
PRÉSENTATION DE LIEU
D'ENQUÊTE

1. Présentation de la wilaya

1.1. Situation géographique

La wilaya de Tiaret est une wilaya (province) algérienne située à l'ouest du pays dans la région des hauts plateaux. C'est une région à vocation pastorale.

La wilaya de Tiaret est située à l'ouest de l'Algérie, elle est délimitée :

- au nord, par les wilayas de Tissemsilt et de Relizane ;
- au sud, par les wilayas de Laghouat et d'el Bayadh ;
- à l'ouest, par les wilayas de Mascara et de Saïda ;
- à l'est, par la wilaya de Djelfa. (DSA 2016).

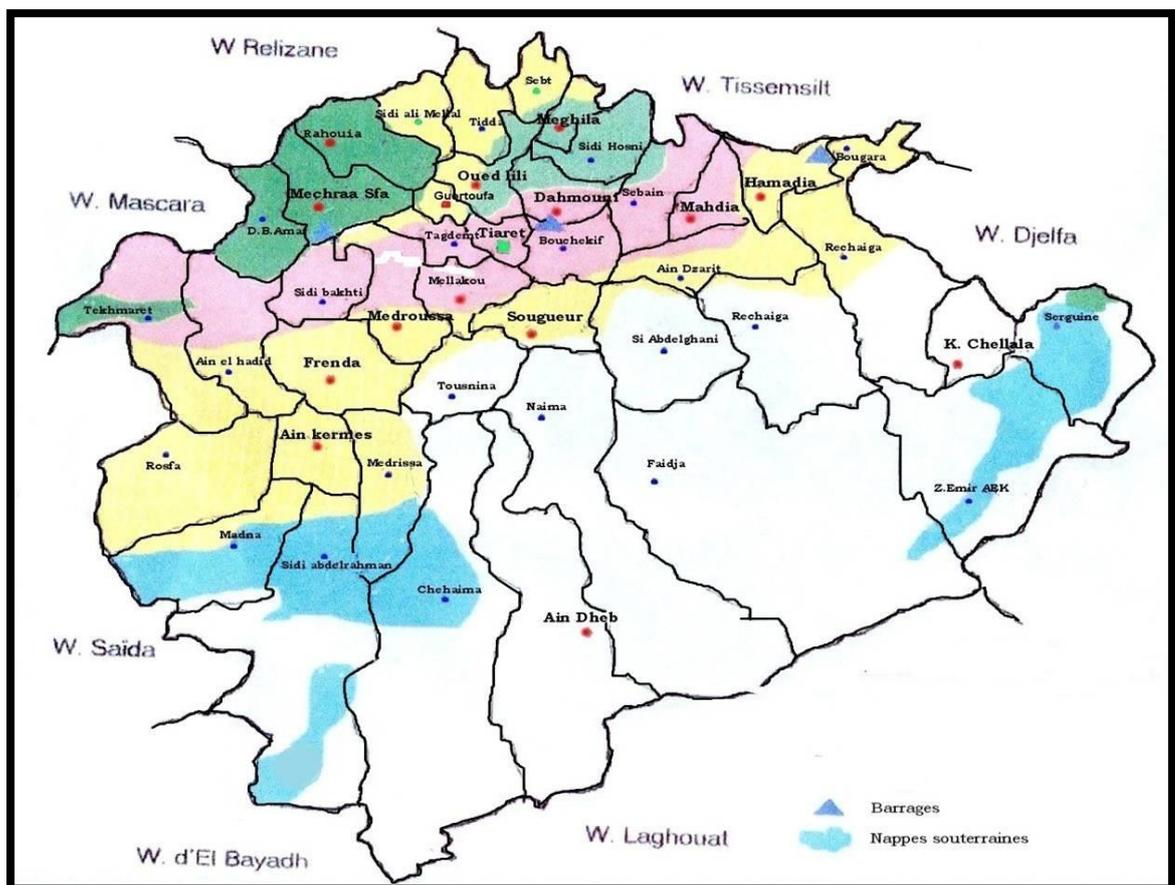


Figure n°06 : Localisation géographique de la wilaya de Tiaret. Source : (DSA Tiaret 2016)

1.2. Organisation Administrative

La wilaya de Tiaret compte 14 Daira et 42 communes, pour une superficie totale de 2.005.000 ha (DSA Tiaret 2016).

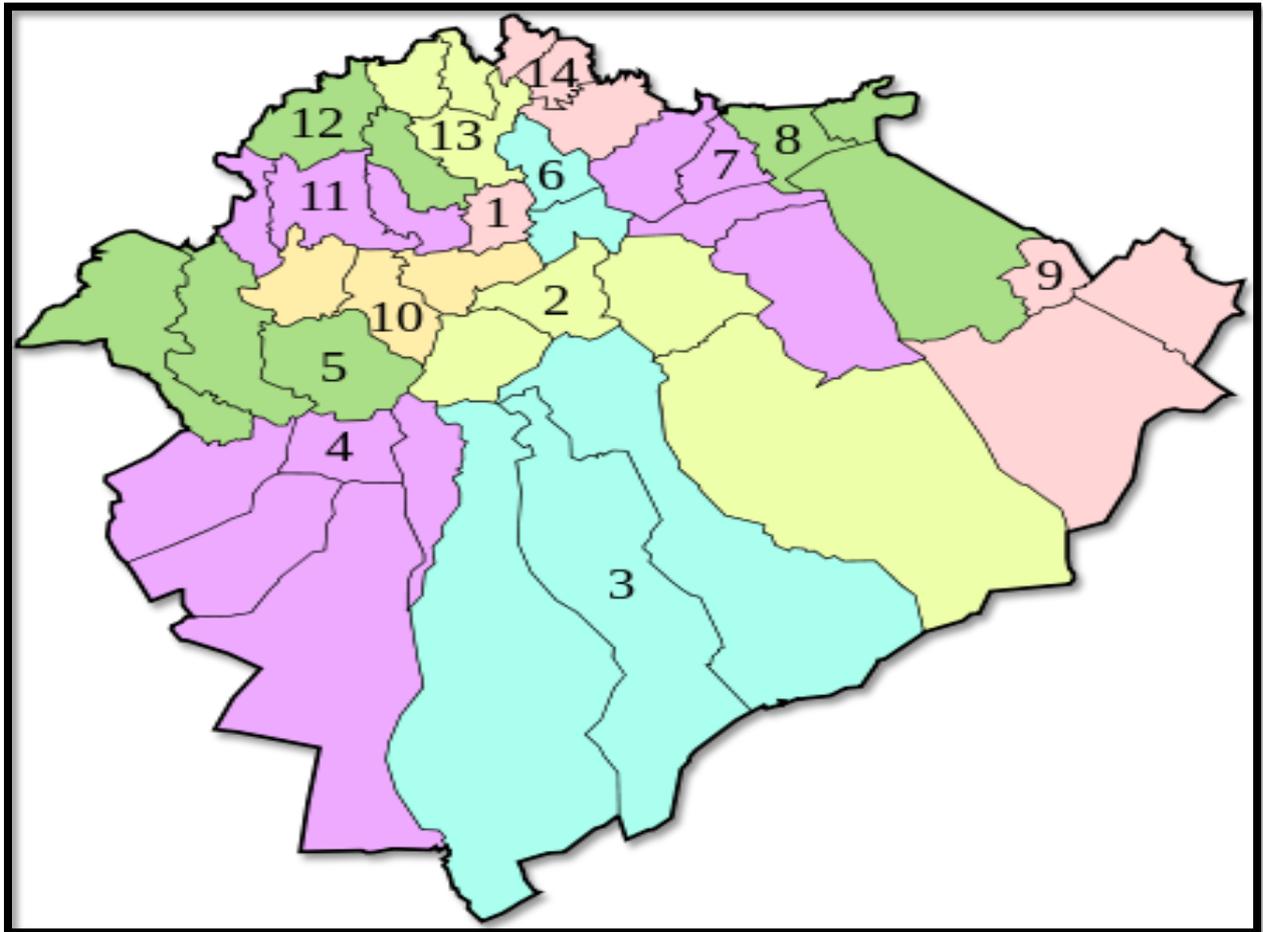


Figure n°07 : découpage administrative de la wilaya de Tiaret. Source : (DSA Tiaret 2016).

1. Tiaret • 2. Sougueur • 3. Aïn Deheb • 4. Aïn Kermes • 5. Frenda • 6. Dahmouni • 7. Mahdia • 8. Hamadia • 9. Ksar Chellala • 10. Medroussa • 11. Mechraa Safa • 12. Rahouia • 13. Oued Lilli • 14. Meghila.

1.3. Situation démographique

La population totale de la wilaya à la fin 2016, est estimée à 950 000 habitants et population agricole occupée représente 194.955 habitants. (DSA Tiaret 2016).

1.4. Le relief

La wilaya de Tiaret présente sur le plan physique trois grandes zones distinctes :

- Au nord : une zone montagneuse de l'Atlas tellien;
- Au centre : les hauts plateaux ;
- Au sud : des espaces semi arides.

- Une région en général élevée avec des altitudes comprises entre 800 et 1200m
- Terrains à pentes faibles (0 à 3%) représentent 67% de la superficie totale (1342246 ha)
- Terrains à pentes moyennes (3 à 12%) occupent 22% de la superficie de la wilaya (441806 ha)
- Terrains à fortes pentes (12 à 25%) occupent 6% de la superficie totale (120520 ha)
- Terrains à très fortes pentes (+25%) pour le reste des superficies et sont essentiellement à vocation forestière (100433 ha). **(DSA Tiaret, 2016).**

1.5. Le climat

Les principales caractéristiques climatiques de la région sont liées à l'influence du relief, de l'altitude et de l'exposition.

Ce climat est caractérisé essentiellement par une saison moyennement pluvieuse de Septembre à Mai et d'une saison chaude de Mai à Septembre.

Le sud de la wilaya influencé par les conditions sahariennes a de fortes contraintes pour le développement de l'agriculture qui se caractérise par :

- Une faible pluviométrie (-150mm/an).
- Des températures excessives (32° à 36°).
- Une fréquence de sirocco.
- Forêts gelées. **(DSA Tiaret, 2016).**

1.2. Le secteur agricole de la wilaya

La wilaya de TIARET est à caractère agro-pastorale dispose d'un vaste territoire agricole, qui représente 80% de la superficie totale et d'une superficie agricole utile de 705650 ha représentent 44% de la superficie agricole total.

La céréaliculture est pratiquée sur une superficie de l'ordre de 300000 à 350000 ha, avec une production pouvant dépasser les 400000 de quintaux en bonne année.

Les conditions climatiques déterminant la production céréalière de la wilaya qui représente plus de 13% de la production nationale et la production animale qui constitue une activité importante puisqu'il compte un effectif ovin de 2000000 tête pouvant atteindre les 2400000 tête en période de transhumance et un effectif bovin d'environ 71000 tête.

La wilaya de Tiaret connaît durant ces dernières années une véritable diversification de la production agricole avec le développement des cultures maraichères (oignon et pomme de

terre) qui lui ont permis d'occuper un rang appréciable dans le domaine de l'approvisionnement du marché national. (DSA Tiaret, 2016).

1.2.1. Les ressources naturelles

1.2.1.1. Répartition des terres : Sur son aspect agricole, la wilaya se répartit comme suit :

Tableau n°05 : répartition des terres de la wilaya de Tiaret.

S.A.T	1.608.152 Ha
S.A.U	707.622 Ha
Dont irrigué	34.786 Ha
Parcours et pacages	393.380 Ha
Forets	154.200 Ha
Alfa	326.000 Ha

Source : DSA et DF 2016.

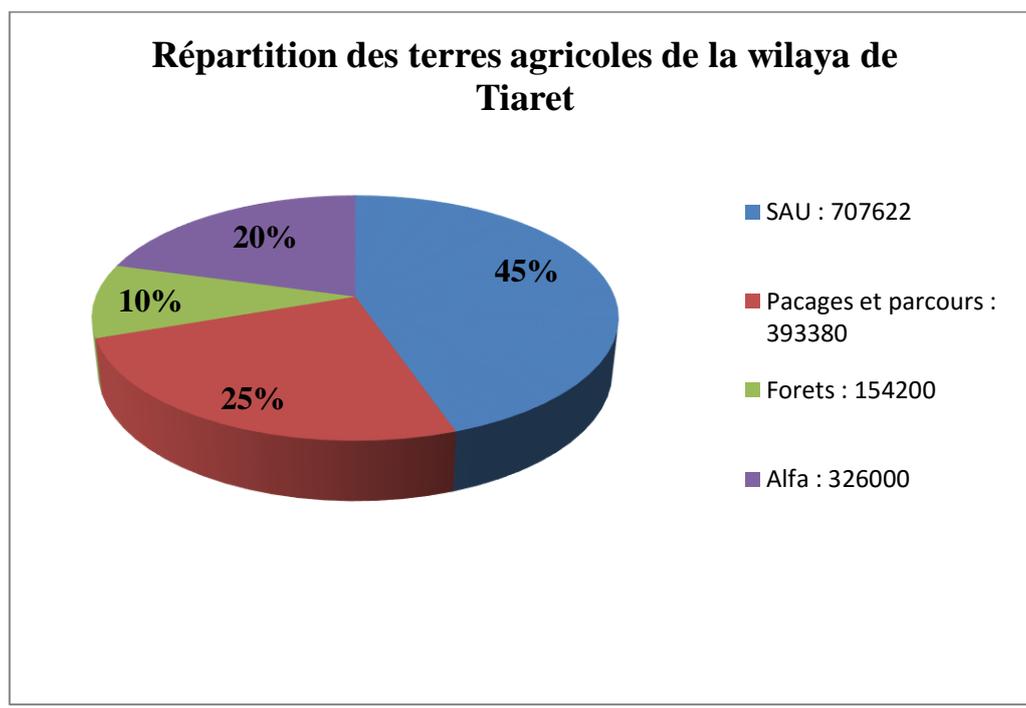


Figure n°08: répartition des terres agricole de la wilaya de Tiaret. Source : (DSA Tiaret 2016).

1.2.1.2. Infrastructure hydraulique :

Tableau n°06: l'infrastructure hydraulique de la wilaya de Tiaret.

Nature de l'infrastructure	Nombre	Capacités /Débits
Barrages (U)	03	100 hm³
Retenues collinaires (U)	17	10.04 hm³
Forages (U)	2.518	2.513 litre/s
Puits (U)	3.330	6.600 litre/s

Source : (Direction d'hydraulique, Tiaret, 2016).

1.2.1.3. Structure Agraires

La wilaya de Tiaret dispose de 34751 exploitations agricoles qui sont repartit selon les Dairas et les communes comme suit :

Tableau n°07 : Répartition générale des terres et des exploitations par communes de la wilaya de Tiaret.

Communes	EAI (concessions agricoles)	Exploitation privé
Tiaret	304	46
Total.Daira	304	46
Dahmouni	357	287
Bouhekif	388	184
Total Daira	745	471
Medroussa	207	500
Sidi Bakhti	125	570
Mellakou	664	70
Total Daira	996	1140
Meghila	42	454
Sidi Hosni	332	490
Sebt	0	261
Total Daira	374	1205
Sougueur	577	283
Faidja	222	461
S.Abdelghani	576	311
Tousnina	548	434
Total Daira	1923	1489
Ain Dheb	272	1124

Chehaima	632	638
Naima	317	625
Total Daira	1221	2387
K.Chellala	190	296
Serguine	80	692
Z.EmirAEK	53	900
Total Daira	323	1888
Frenda	239	490
Takhmaret	370	1053
Ain el Hadid	621	1397
Total Daira	1230	2940
Rahouia	463	1049
Guertoufa	391	397
Total Daira	854	1446
Ain Kermes	532	244
S.Abderahmane	384	458
Rosfa	467	321
Madna	202	291
Medrissa	649	293
Total Daira	2234	1607
Mechraa Sfa	516	467
D.Ben Amar	136	260
Tagdempt	328	391
Total Daira	980	1118
Mahdia	437	122
Sebaine	427	818
Nadhora	525	520
Ain Dzarit	343	150
Total Daira	1732	1610
Oued Lili	563	147
Sidi Ali Mellal	63	260
Tidda	9	52
Total Daira	635	459
Hamadia	412	388
Rechaiga	937	1191
Bougara	329	215
Total Daira	1678	1794
Total Wilaya	15229	19600

Source : (DSA Tiaret, 2017).

1.3. La production de la wilaya

1.3.1. La production agricole de la wilaya depuis les années 1999 à 2016

Tableau n°08: évolution des principales productions agricoles au niveau de la wilaya de Tiaret
Années 1999 à 2016.

Les différentes productions	1999	2016
L'année		
Céréales Qx :	1330000	2741600
Fourrages Qx :	562567	2278500
Maraichages Qx :		
Oignon	687834	2030000
Pomme de terre	243170	1584500
Autres	1230000	4236515
Les viandes Qx :		
Rouges	34000	275944
Blanches	19367	117410
Lait (L) :	48000000	131097000

Source : (DSA Tiaret, 2016).

1.3.2. Valeur de la production

Tableau n°09 : La valeur de la production végétale et animale de la wilaya de Tiaret.

Unité : million de dinars.

Année	Production végétale	Production animale	Totale
1999	1870	2952	4822
2016	34166	32586	66752

Source : (DSA de Tiaret 2016).

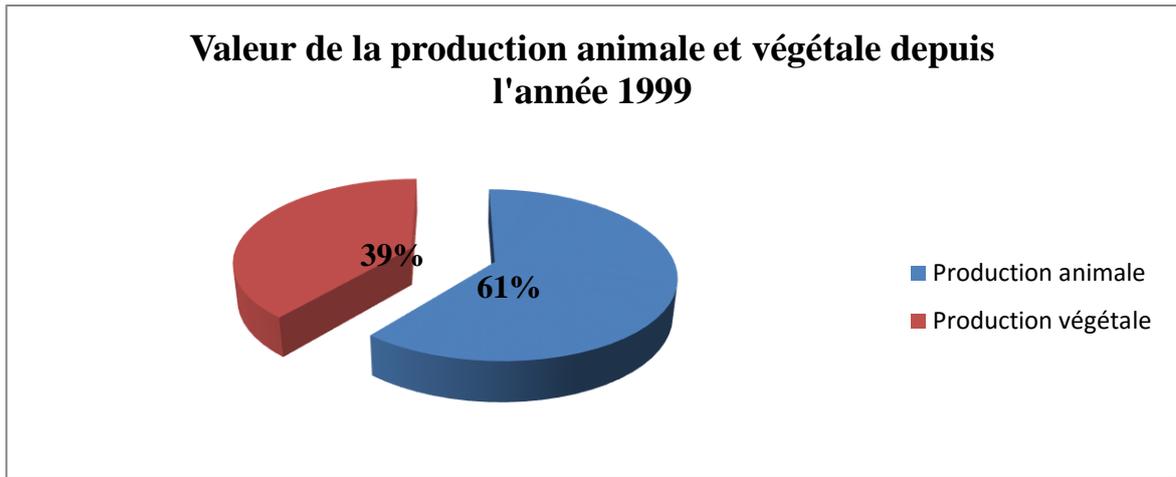


Figure n°09 : La valeur de la production végétale et animale depuis 1999. Source : (DSA Tiaret, 2017).

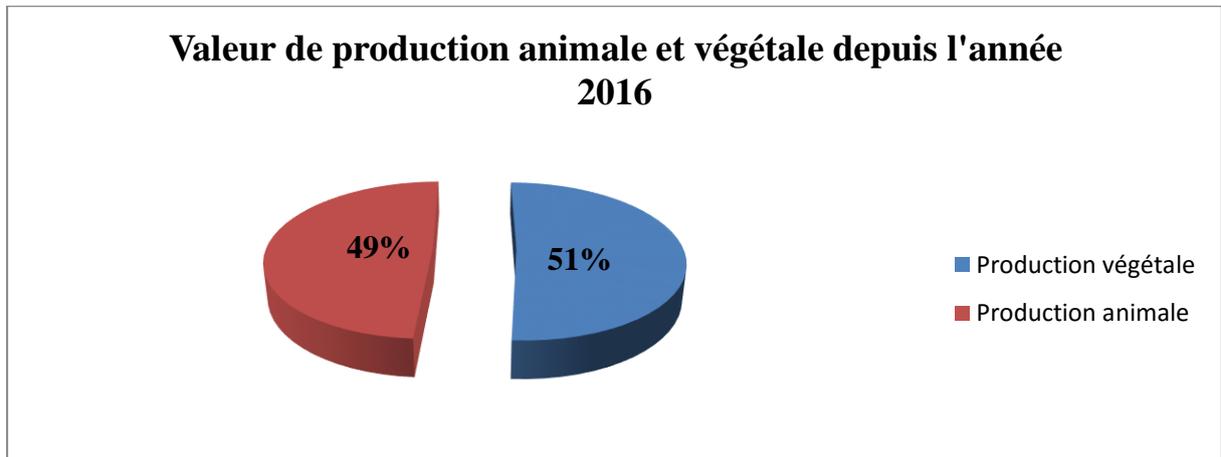


Figure n°10 : la valeur de la production végétale et animale depuis 2016. Source : (DSA Tiaret, 2017).

1.3.3. Cheptel

Tableau n° 10: Effectifs de cheptel par espèces et par tête.

Ovins Dont Brebis	2.446.209 1.647.460
Bovins Dont Vaches laitières	68.317 39.319
Caprins Dont Chèvres	219.947 129.241
Volailles (sujet) : Poulets de chair Poules pondeuses Dindes	5.550.100 86.214 321.600
Apiculture : Nombre de ruches	7.622

Source : (DSA Tiaret 2016).

Tableau n° 11: Principales productions animales de la wilaya de Tiaret.

Désignation	Quantité
Viandes rouges (Qx) : Ovine Bovine	236251 27925
Viandes blanches (Qx)	117409
Œufs (10 ³ unité)	13687
Miel (Kg)	50400
Lait (Hl)	1310964
Laine (Qx)	24843

Source : (DSA Tiaret, 2016).

CHAPITRE 2

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

2.1. Présentation de l'enquête

Notre travail du terrain s'est effectué sur la base d'un échantillon de 75 exploitations afin d'atteindre les objectifs assignés à notre recherche, notamment, la relation des agriculteurs avec les vulgarisateurs.

2.1.1. L'objectif de l'enquête

Pour cerner les éléments qui attestent l'état de la vulgarisation agricole dans la wilaya de Tiaret, nous nous sommes attelés à étudier le comportement des agriculteurs vis-à-vis des services de vulgarisation de la wilaya et plus particulièrement des rapports qu'ils entretiennent avec le vulgarisateur.

2.1.2. Méthodologie

Pour arriver à l'objectif d'une telle étude, selon **Ababsa (1993)**, il est judicieux d'adopter une démarche en prenant en considération la spécificité de la région, la zone et l'exploitation agricole ainsi que la vie socioéconomique des agriculteurs. De ce fait, nous avons adopté une méthodologie décrite par la plupart des chercheurs du domaine de socio économie.

Cette démarche dite aussi technique de Sablier, selon **Ababsa (1993)**, elle comporte cinq phases :

2.1.2.1. Phase de collecte des informations

En effet, la méthode adéquate qu'il faut employer, est "l'enquête" (**Ferry et al, 1999**). Il s'agit dans un premier temps de la phase de pré diagnostic. De ce fait, nous avons réalisé cette pré enquête à partir d'une recherche bibliographique et des entretiens auprès des agriculteurs et techniciens travaillant dans la région d'intervention (privé ou public). Ce niveau est dit aussi «Niveau Macro» (**Ababsa, 1993**).

2.1.2.2. Stratification de région d'étude (zonage)

Dans notre travail d'enquête, plusieurs difficultés ont été rencontrées et qui sont de types:

- Difficultés liées aux conditions du moyens de transport deviennent non disponibles pour effectuer une visite d'enquête ordinaire;
- Difficultés liées à l'interlocuteur (agriculteur) : son absence, son comportement vis-à-vis de l'enquêteur, doutes envers certaines données et déclarations erronées...etc.

2.1.2.3. Découpage de la région**2.1.2.3.1. Choix des zones**

Nous avons sélectionné les zones à étudier, les agriculteurs ciblés pour les objectifs assignés et selon toujours notre cadre conceptuel, dans un niveau dit aussi le «Niveau Méso». La wilaya de Tiaret compte 14 subdivisions agricoles, nous avons choisis 05 grandes subdivisions selon leur nombre des exploitations agricoles à savoir :

- Subdivision de Frenda, qui concerne les deux communes : commune d'Ain el Hadid et commune de Takhmaret.
- Subdivision d'Ain Kermes, qui concerne les quatre communes : commune de S.Abderahmane, commune de Rosfa, commune de Madna et commune de Medrissa.
- Subdivision d'Ain Dheb qui concerne les deux communes : commune de Chehaima et commune de Naima.
- Subdivision de Hamadia, qui comprend les deux communes qui sont : commune de Rechaiga et commune de Bougara.
- Subdivision de Sougueur, qui comprend trois communes qui sont : commune de Faidja, commune de S.Abdelghani et commune de Tousnina.

Nous avons pris en considération les particularités de l'environnement physique et socio économique de la région d'étude, nous avons opté pour la procédure suivante :

Nous avons pris le même nombre d'échantillon pour les 05 subdivisions (15 échantillons).

2.1.2.3.2. Choix des agriculteurs

La définition opérationnelle s'applique nécessairement à un ensemble d'individus qui prête son concours au projet. Qui fera l'objet de l'investigation ? Combien de participants sont nécessaires pour tester les hypothèses ? Comment les rencontrer ? Comment les convaincre de participer à une recherche ? La réponse à ces questions est secondairement d'ordre technique. Elle dépend de l'objectif de la recherche, de la méthode choisie et du cadre théorique qui l'inspire. Le choix des participants contribue pleinement à l'opérationnalisation des hypothèses théoriques (**Patricia et Thierry, 1997**).

Pour ce genre d'étude, l'échantillonnage devient une opération très délicate sur un échantillon plus spéciale. Nous avons affaire à un être humain intelligent, sensible et réagit différemment selon les cas. Il s'agit de l'agriculteur dans la wilaya de Tiaret, ou plus correctement l'exploitant qui mène son activité agricole au sein d'une exploitation que ça soit anciennes ou nouvelles exploitations.

Mais en termes de chiffre, combien d'individus faut-il choisir pour répondre aux hypothèses et aux objectifs ciblés, et afin de donner un aspect scientifique à ce genre d'étude ? Le plus souvent, les recherches portent sur des échantillons d'individus de quelques dizaines ou quelques centaines de participants. Plus rarement, l'échantillon est plus large au point d'être représentatif d'une population à l'échelle nationale ou même internationale. C'est typiquement le cas des enquêtes par sondage, dans lesquelles une méthode précise d'échantillonnage est appliquée en référence à une population particulière (**Patricia et Thierry, 1997**).

Selon les mêmes auteurs, il est permis de réduire le nombre d'échantillonnage, si nous allons prendre en considération les ressemblances qui existent entre certaines exploitations agricoles pour faciliter l'échantillonnage et le recueil des données.

En fait, nous avons traité les différents types d'exploitations selon une typologie de stratification suivant les travaux de **Senoussi (1999)**, à savoir :

- Selon des zones de type irrigués ou de type non irrigués ;
- Exploitations traditionnelles et autres modernes ;
- Exploitations jeunes et autres anciennes.

2.1.2.4. Phase de pré-enquête

Selon **Albarello et al. (1995)**, cette phase nous permet de dégager une première typologie. En effet et durant cette période, nous avons effectué des visites sur terrain à plusieurs reprises afin d'avoir une idée générale des exploitations de la région d'étude. Entre temps il y a eu des entretiens avec les agriculteurs, les **ACV**, les subdivisions et toute personne qui peut donner un plus à notre étude. C'est à partir de cette phase qu'il y aura des exploitations à éliminer pour raison de ressemblances et de difficultés.

2.1.2.5. Phase de l'enquête proprement dite et échantillonnage

En effet, après examen des particularités de notre région d'étude (Chapitre de Présentation de la région d'étude) et sur la base du cadre conceptuel, il serait nécessaire d'opter pour une typologie et une démarche systémique plus spécifique à notre sujet (**Senoussi, 1999**).

2.2. Résultats de l'enquête sur les exploitations agricoles

2.2.1. Les caractéristiques socio-économiques de notre échantillon

2.2.1.1. Type de ménage

Tableau n°12 : Structure des exploitants enquêtés en fonction de leurs types de ménages

Type de ménage	Ménages simple sans enfants	Ménages simple avec enfants	Ménages traditionnels	TOTAL
Nombre	00	30	45	75
%	00	40	60	100

Source : élaboration propre 2017.

Notre échantillon est constitué principalement d'exploitants, dont les ménages sont, traditionnels représentant 60% (soit 45 ménages), suivi des exploitants dont les ménages simples avec enfants à un pourcentage de 40% (soit 30 exploitants) et des ménages simple sans enfants avec une part relativement à 00% (soit 00 exploitants).

Donc, nous constatons que notre échantillon est dominé par des exploitants dont les ménages du type traditionnels.

2.2.1.2. L'âge du chef de l'exploitation

Tableau n°13 : Structure des exploitants enquêtés en fonction de l'âge de chef d'exploitation

Age (ans)	Moins de 25	25 à 40	40 à 55	Plus de 55	TOTAL
Nombre	00	06	15	54	75
%	00	08	20	72	100

Source : élaboration propre 2017.

La répartition par âge des chefs d'exploitations révèle une fréquence importante dans les exploitants plus de 50 ans plus élevée 72%, 40 à 55 ans avec un pourcentage de 20%, suivi par la tranche d'âges 25 à 40 avec 08%. Par contre les chefs d'exploitations âgés de moins de 25 ans il n'est pas des exploitants 00%. La moyenne d'âge des exploitants de notre échantillon se situe autour de plus de 55 ans.

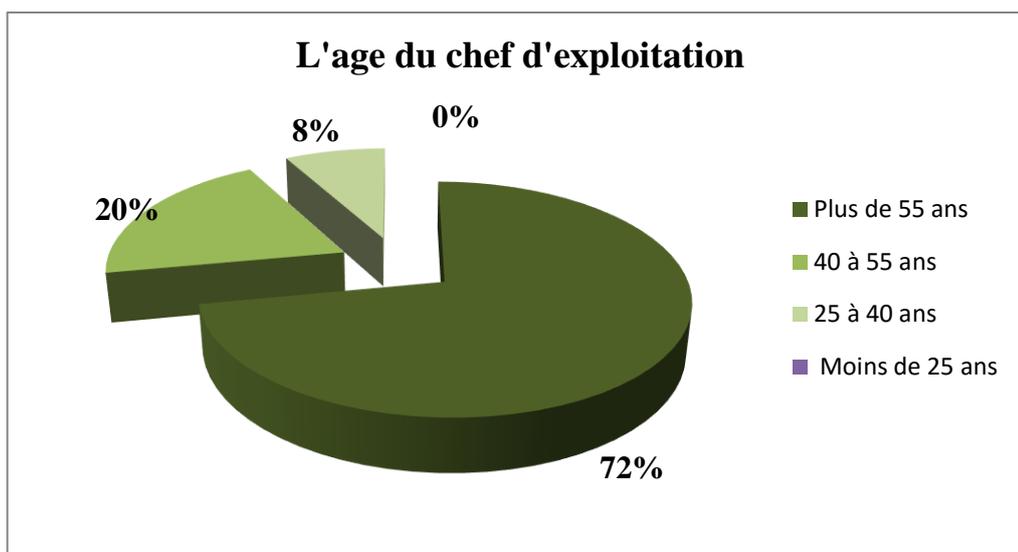


Figure n°11 : Structure des exploitants enquêtés en fonction de l’âge de chef d’exploitation.

Les agriculteurs plus de 55 ans représentent 72 %. Cette catégorie de la population active agricole subit un phénomène de vieillissement. C’est une génération qui maîtrise un savoir faire spécifique remarquable de l’agriculture. En d’autre terme, c’est un potentiel important qui va disparaître avec cette génération.

Un petit aperçu sur les résultats obtenus de notre enquête, nous montre que la classe d’âge entre 40 et 55 ans représente 20%, soit 15 agriculteurs de l’ensemble de l’effectif étudié. La classe d’âge de moins de 40 ans, représente malheureusement la minorité de la population soit 08%.

2. 2.1.3. Le niveau d’instruction du chef de l’exploitation

Tableau n°14 : Structure des exploitants enquêtés en fonction de niveau d’instruction de chef d’exploitation

Niveau d’instruction	Non instruit	Niveau primaire	Niveau moyen	Niveau secondaire	Niveau universitaire	TOTAL
Nombre	42	18	06	06	03	75
%	56	24	08	08	04	100

Source : élaboration propre 2017.

Le niveau d’instruction des chefs des exploitations de notre échantillon est représenté principalement par le niveau non instruit d’un pourcentage de 56%, suivi par le niveau primaire qui représente 24%, suivi par niveau moyen et secondaire avec 08% et niveau

universitaire représente 03 exploitants avec 04%. Donc l’instruction peut avoir une influence dans la mesure où les agriculteurs pratiquant les conseils de vulgarisateur et intervenant dans les journées de vulgarisation.

2.2.1.4. Position des agriculteurs dans l’exploitation

Tableau n°15 : Position des agriculteurs dans l’exploitation

Position des agriculteurs	Chef d’exploitation	Ouvrier	TOTAL
Nombre	72	03	75
%	96	04	100

Source : élaboration propre 2017.

La plupart des agriculteurs possèdent leur propre exploitation (soit 96%), par contre les 03 ouvriers qui travail dans des exploitations (soit 04%).

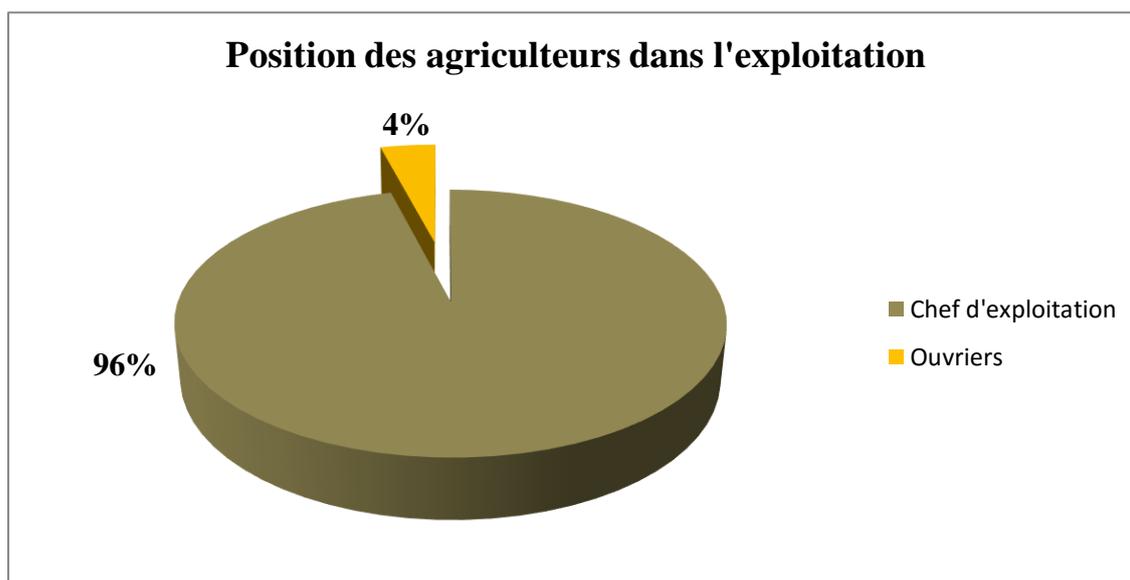


Figure n°12 : La position des agriculteurs dans l’exploitation.

Donc 96% ce sont des chefs des exploitations et 4% sont des ouvriers, alors que la plupart des agriculteurs possèdent leur propre surface agricole.

2.2.1.5. L'ancienneté dans la profession agricole

Tableau n°16 : L'ancienneté dans la profession agricole

L'ancienneté dans la profession	Moins de 20 ans	20 à 30 ans	TOTAL
Nombre	69	06	75
%	92	04	100

Source : élaboration propre 2017.

Selon l'ancienneté dans la profession, nous constatons que la plupart des agriculteurs ont une ancienneté entre 20 à 30 ans avec un pourcentage de 92% (soit 69 exploitants), suivi avec une part relativement faible pour les exploitants avec une ancienneté moins de 20 ans de 08% (soit 06 exploitants).

2.2.1.6. La formation dans des instituts agricoles

Tableau n° 17 : La formation dans des instituts agricoles et le niveau obtenu

	Pas formé	Technicien	Ingénieur	TOTAL
Nombre	69	03	03	75
%	92	04	04	100

Source : élaboration propre 2017.

Nous constatons à partir du tableau ci-dessus que la majorité des agriculteurs ne sont pas formés dans des instituts agricoles ; ils représentent un pourcentage de 92% (soit 69 agriculteurs), Et une faible part a une formation de techniciens et des ingénieurs dans le domaine avec 4% (soit 03 agriculteurs).

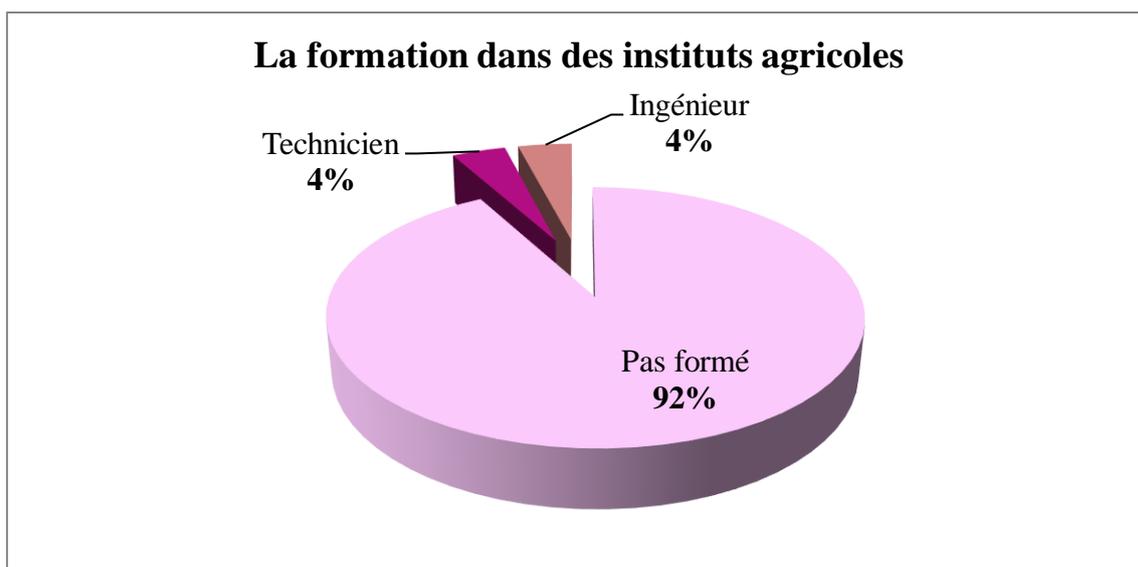


Figure n°13 : La formation dans des instituts agricoles et le niveau obtenu.

Notre échantillon est dominé par des exploitants qui ne sont pas formés dans des instituts agricoles avec un pourcentage de 92% (fig), 04% représente les techniciens et les ingénieurs.

2.2.1.7. Structure socioprofessionnelle des agriculteurs en fonction de leurs revenus :

Tableau n°18 : Structure socioprofessionnelle des agriculteurs en fonction de leurs revenus

Revenu	L'exploitation est seul revenue	D'autres professions	Commerçant	Prime	TOTAL
Nombre	48	09	09	09	75
%	64	12	12	12	100

Source : élaboration propre 2017.

Un peu plus de la majorité des agriculteurs ayant l'exploitation comme seul revenu représentent 64 % (soit 48 agriculteurs), suivi par les agriculteurs qui ont un autre revenu (commerce, prime et autre profession) avec le même pourcentage de 12% (soit 09 agriculteurs). Le statut socioprofessionnel est un facteur important dans la mesure où il détermine le pouvoir d'achat de l'agriculteur, que ce soit pour sa propre consommation ou pour des dépenses au niveau de l'exploitation.

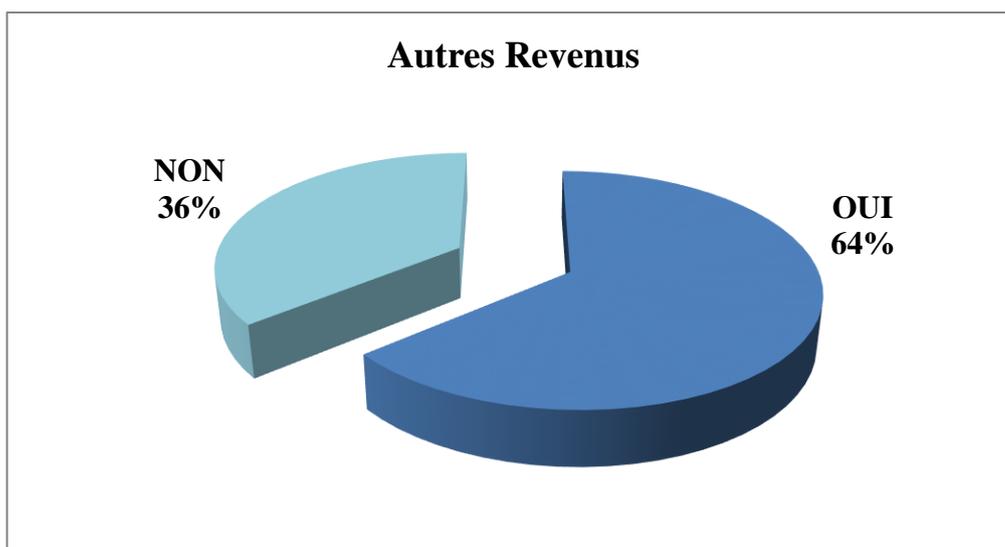


Figure n°14 : Structure socioprofessionnelle des agriculteurs en fonction de leurs revenus.

Les investigations de terrain montrent que les agriculteurs, qui ont d’autres activités que l’agriculture (activité parallèle), représentent 36% (fig.), alors que ceux qui n’ont que l’activité agricole représentent, 64 % (fig.). Les premiers (64 %) ayant déclaré avoir une seule source celle de l’activité agricole, regroupent essentiellement, les chômeurs et les vraies Fellahs. Ils se répartissent généralement dans toutes les zones d’étude.

Les deuxièmes (36 %) ayant déclaré avoir d’autres revenus, regroupent essentiellement les fonctionnaires, les commerçants, ou toute autre activité, il faut noter que cette catégorie de paysans considère l’agriculture comme activité secondaire.

2.2. 2. Les caractères des exploitations

2.2.2.1. Le statut juridique des exploitations

Tableau n°19 : Statut juridique de l’exploitation

Statut juridique	Propriété privé	Ferme pilote	EAC	EAI	Exploitation en location	TOTAL
Nombre	51	00	00	24	00	75
%	68	00	00	32	00	100

Source : élaboration propre 2017.

Nous enregistrons que les exploitations du secteur privé représentent environ 68% (51 exploitations) de notre échantillon, suivi par des EAI avec 32% (42 exploitations) Et nous n’avons pas de ferme pilote ni EAC ni exploitation en location dans notre échantillon.

2.2.2.2. La taille d'exploitation

Tableau n°20 : Structure des exploitants enquêtés en fonction de la taille de l'exploitation.

Taille de l'exploitation (ha)	Moins de 2	3 à 5	6 à 7	8 à 10	Plus de 11	TOTAL
Nombre	00	00	00	03	72	75
%	00	00	00	04	96	100

Source : élaboration propre 2017.

D'après les résultats du tableau, nous remarquons que la plupart des exploitants enquêtés disposent de grandes exploitations dont une superficie plus de 11 ha, avec un taux de 96% (soit 72 exploitants), alors que la catégorie de 08 à 10 ha représentent 04% de notre échantillon, enfin pour les superficies de moins de 7 ha nous n'avons pas de pourcentage (00%) dans notre échantillon.

2.2.2.3. Répartition des surfaces agricoles

Tableau n°21 : Répartition des surfaces agricoles

Surface (ha)	SAT		SAU		SA irriguée ou non irriguée			
	Nombre	%	Nombre	%	S. irriguée		S. non irriguée	
					Nombre	%	Nombre	%
00 ha	00	00	00	00	00	00	00	00
Moins de 5	00	00	00	00	00	00	00	00
5 à 15	03	04	12	16	27	36	06	08
16 à 25	12	16	09	12	25	33	12	16
26 à 35	15	20	12	16	15	20	21	28
Plus de 36	45	60	42	56	08	11	36	48
TOTAL	75	100	75	100	75	100	75	100

Source : élaboration propre 2017.

La répartition des surfaces agricoles confirme que l'échantillon sur le quel nous avons enquêté est caractérisé par une dominance des surfaces agricoles totales et SAU en plus de 36 ha qui représentent 60% et 56% (soit 45 et 42 exploitation). Les surfaces agricoles Irriguées

sont importantes qui représentent 60% (soit 68 exploitations) dans la même tranche de surface.

A la deuxième position les SAT et SAU entre 16 ha et 35 ha représente 16% et 20% respectivement, par contre la surface agricole irriguée représente 33% et 20% (soit 40 exploitations) dans notre échantillon.

A la troisième place, c'est la tranche ayant moins de 15 ha est au nombre de 03 agriculteurs (soit 04%) que ce soit pour la SAT et pour SAU 12 agriculteurs (soit 16%), alors que celle irriguée représente 36% et non irriguée ne représente que 08%.

Enfin, toutes les surfaces agricoles irriguées sont situées dans le sud-ouest et à l'intérieur de la wilaya (Sougueur, Ain deheb, Ain kermes et Frenda). L'irrigation à cause de la mobilité des pluies qui pleuvaient parce que sera passé de nord vers l'intérieur et le sud.

2.2.2.4. Répartition des exploitations en fonction de type de production végétale

Tableau n°22 : Répartition des exploitations en fonction des types de productions végétales

	-5		5 à 15		16 à 25		Plus de 25	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Grande culture (GC)	04	05%	05	07%	08	11%	02	03%
Culture des légumes (CL)	02	03%	04	05%	04	05%	04	05%
Arbres fruitiers (AF)	03	04%	04	05%	02	03%	03	04%
GC+CL	04	05%	03	04%	03	04%	02	03%
GC+AF	00	00%	00	00%	00	00%	00	00%
CL+AF	02	03%	02	03%	02	03%	02	03%
GC+CL+AF	03	04%	02	03%	02	03%	03	04%

GC : Grande Culture AF : Arbres Fruitiers CL : Culture des Légumes

Source : élaboration propre 2017.

D'après les résultats de tableau ci-dessus, nous remarquons que les grandes cultures seule est la plus dominante par rapport aux autres cultures, en ayant 25% des superficies, cette culture est importante dans la tranche de 16 à 25 ha avec 08 exploitations (soit 11 %), de la surface de 5 à 15 ha avec 05 exploitations (soit 07%), suivi par la superficie de moins de

05 ha avec 04 exploitations (soit 05%). Enfin par la superficie plus de 25 ha avec 02 exploitations (soit 03%).

Les légumes sont cultivées viennent en deuxième position avec 14% de surface agricole, mais plus présentes pour la tranche de 5 à 15 ha, 16 à 25 ha et plus de 25 ha (soit 05%), par contre pour la surface de moins 5 ha et 02 exploitations (soit 03%).

Les arbres fruitiers et (GC + CL) sur 16 à 17% de la superficie enquêtée, répartis pour la surface de moins de 05 ha avec 04 exploitations (soit 05%), alors que pour la catégorie ayant le même pourcentage de 04%. Enfin pour (CL+AF) et (GC+CL+AF) les tranches de moins 05 ha et plus de 25 ha avec 05 à 06 exploitations suivi par 04 exploitations pour la tranche 5 à 15 ha et deux exploitations pour la superficie de 16 à 25 ha.

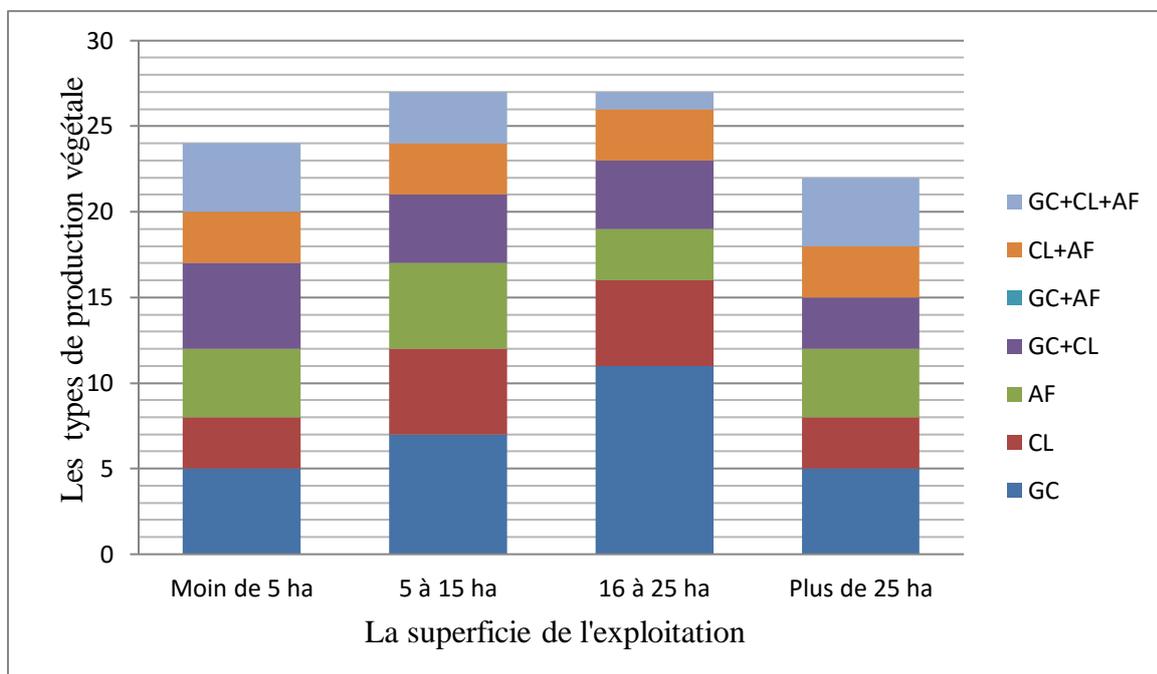


Figure n°15 : Répartition des exploitations en fonction de type de production végétale.

Les combinaisons entre cultures, à travers les exploitations enquêtées, ont des parts relativement remarquables, surtout pour les grandes cultures qui représentent en générale les céréales (blé dure, blé tendre et l’orge), dans notre échantillons en remarque que les régions qui situé à l’intérieure de la wilaya la majorité produit le blé dure et tendre par contre à les régions qui sont situées au sud insistent de faire l’orge pour une meilleure qualité d’élevage ovins.

2.2.2.5. Répartition des exploitations en fonction des types de la production animale

Tableau n°23 : Répartition des exploitations en fonction des types de la production animale

Cheptel (en têtes)	-20	20 à 40	40 à 60	60 à 80	80 à 100	+ 100
spéculation						
Bovins (34 exploit)	41	17	03	00	01	00
Ovins (62 exploit)	10	13	03	01	02	05
Caprins (25 exploit)	07	13	01	03	00	01
Volailles (40 exploit)	01	00	00	00	02	37
Les abeilles (33 exploit)	16	07	06	01	00	02

Source : élaboration propre 2017.

La production des ovins représente l'essentiel de la production animale avec 62 exploitations ; dans la spéculation des ovins, nous trouvons 10 exploitations ayant un cheptel de moins de 20 têtes, de 20 à 40 têtes nous notons 13 exploitations, 40 à 60 têtes nous remarquons 03 exploitations et 60 à 80 têtes avec une seule exploitation et 80 à 100 têtes deux exploitations. Enfin de plus de 100 têtes nous distinguons 05 exploitations. L'aviculture en 2ème position avec 40 exploitations qui est de trois types : En premier lieu ce qui concerne 01 exploitation qui pratique un élevage moins de 20 sujets, en deuxième lieu qui pratique un élevage avec 02 exploitations pour plus de 80 à 100 sujets et en troisième position qui concerne 37 exploitations avec plus de 100 sujets.

L'élevage des bovins se situe en troisième position avec 34 exploitations, il est de 05 types : En premier lieu qui concerne 41 exploitations ayant un cheptel de moins de 20 têtes, en deuxième lieu qui pratique un élevage avec 17 exploitations ayant un cheptel de 20 à 40 têtes, suivi par 03 exploitation ayant un cheptel de 40 à 60 têtes. Puis une exploitation ayant un cheptel de 80 à 100 têtes.

Il existe 33 exploitations qui pratiquent l'apiculture ; le nombre des ruches de moins de 20 est détenu par 16 exploitations, suivi de la catégorie de 20 à 40 ruches qui représente 07 exploitations. Puis la catégorie de 40 à 60 ruches qui représente 06 exploitations, pour la catégorie de 60 à 80 ruches nous distinguons un seul exploitant et enfin plus de 100 ruches en trouve 02 exploitants.

L'élevage des caprins est très faible dans notre échantillon avec 25 exploitations, représenté par 07 exploitations pour un cheptel de moins de 20 têtes, puis 13 exploitations pour un cheptel de 20 à 40 têtes, suivi d'une exploitation pour un cheptel de 40 à 60 têtes,

suivi de 03 exploitants d'un cheptel de 60 à 80 têtes , enfin avec un exploitant d'un cheptel de plus de 100 têtes.

Finalement, les résultats obtenus dans notre enquête comme suite :

- ✓ Un grand élevage bovin, l'apiculture et l'aviculture située en générale à l'intérieur de la wilaya.
- ✓ Un grand élevage ovin dans le sud de la wilaya.

2. 2.2.6. Structure des exploitations par rapport aux moyens de production

Tableau n°24 : Structure des exploitations par rapport aux moyens de production

	Étables (bovins et ovins)		Poulaillers		Lieux de stockage	Puits	Matériel végétal			
	Nbre	Effectif	Nbre	Effectif			Tracteur	Moissonneuse	Moissonneuse batteuse	Charrues
Nbre	69	2600	37	4600	57	06	69	03	33	66

Source : élaboration propre 2017.

La répartition des exploitations par rapport aux moyens disponibles est comme suite :
 Nous avons noté que 69 exploitants possédant un tracteur et 66 exploitants détenant une charrue, 06 exploitants ont des puits. Les lieux de stockages sont présents au niveau de 57 exploitations, pour 03 exploitants disposant d'une moissonneuse et 33 agriculteurs ayant une moissonneuse batteuse.

Les lieux d'élevages sont présents chez 75 agriculteurs, tel que les étables (69) d'élevages de bovins et ovins pour un nombre de 2600 têtes, et 37 poulaillers pour l'aviculture ayant 4600 sujets.

2.2.2.7 Agriculteurs prêt à améliorer la production animale ou végétale

Tableau n°25 : Agriculteurs prêt à améliorer la production

	Oui	Pas intéressé	Total
Nombre	72	03	75
%	96	04	100

Source : élaboration propre 2017.

Dans notre échantillon, nous remarquons que les cinq paysans qui sont enquêtés (soit 96% avec 72 exploitants) déclarent qu'ils sont prêts pour améliorer et développer leur production, à l'inverse des 03 restants (soit 04%) qui ne sont pas intéressés pour l'amélioration de la production, dont la plupart des âges plus avancés.

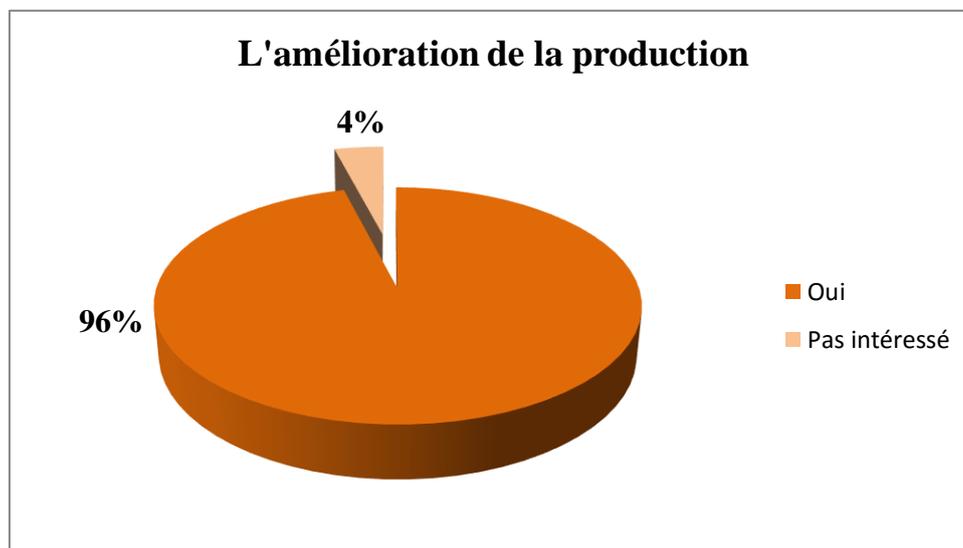


Figure n°16 : Agriculteurs prêt à améliorer la production animale ou végétale.

Source : élaboration propre 2017.

Plusieurs des agriculteurs sont prêts pour l'amélioration (96%) et les autres (04%) ne sont pas intéressés pour améliorer et développer leur production.

2.2.2.8. Les mesures apprendre pour l'amélioration de la production

Tableau n°26 : Mesures à apprendre par l'agriculteur pour améliorer la production

	Nombre	%
Travail continu	63	84
S'intéressé au sol (qualité pédologique)	15	20
Intensification de la main d'œuvre (qualifiée ou saisonnière)	27	36
Intensification du matériel de production	24	32
Utilisé des techniques modernes	39	52
Intensification des engrais	30	40
Intensification d'irrigation	45	60
Pas de réponse	03	04

Source : élaboration propre 2017.

D'après les exploitants, presque la majorité prend le travail continu avec 63 exploitants (soit 84%) comme mesure pour améliorer la production. Par contre l'intensification d'irrigation en représentant 60% (soit 45 exploitants) ceux qu'ils s'intéressent pour l'utilisation des techniques modernes représentant 52%, (soit 39 exploitants), suivi par l'intensification des engrais qui représente 40% (soit 30 exploitants), puis qui s'intéresse à l'intensification de la main d'œuvre en représentant 36% (soit 27 exploitants) et ceux qui intensifient par le matériel de production en représentant 32 % (soit 24 exploitants), suivi par qui s'intéresse au sol (qualité pédologique) en représentant 20% (soit 15 exploitants), Il existe au sein de notre échantillon une tranche d'agriculteurs qui n'ont pas le souci d'améliorer leurs productions pour 03 exploitants (soit 04%).

2.2.2.9. Les domaines essentiels pour l'amélioration de la production

Tableau n°27: Les domaines essentiels pour l'amélioration de la production

	Oui		Non	
	Nbr	%	Nbr	%
Travaux de sol	75	100	00	00
Production des grains	12	16	63	84
Production des semences	30	40	45	60
Production de pomme de terre	12	16	63	84
Arboriculture	21	28	54	72
La santé animale	48	64	27	36
Productions laitières	24	32	51	68

Source : élaboration propre 2017.

D'après nos échantillons, presque la majorité s'oriente à travaux de sol comme domaine très essentiel pour améliorer leur production avec 75 exploitants (soit 100%), suivi la santé animale avec 48 exploitants (soit 64 %), puis la production des semences avec 30 exploitants (soit 40%) après la production laitière avec 24 exploitants (soit 32%) et l'arboriculture 21 exploitants (soit 28%), Enfin, la production des grains et la production de pomme terre avec 12 exploitants (soit 16%) en ordre.

2.2.2.10. Les facteurs qui influent dans la prise de décision

Tableau n°28 : Les facteurs qui influent dans la prise de décision.

	Nombre	%
Bénéfices	75	100
Salaire des travailleurs	06	08
Matières fertilisantes	00	00
Facteurs climatiques	66	88
Moyens matériels	72	96
Présences des mains d'œuvre	03	04

Source : élaboration propre 2017.

Les décisions prises par nos agriculteurs sont guidées en premier lieu par la recherche de la rentabilité économique avec 75 agriculteurs, ainsi l'acquisition de moyens matériels est la préoccupation de 72 exploitants et les facteurs climatiques pour 66 exploitants, alors que les salaires des travailleurs et la présence de la main d'œuvre sont la préoccupation de 06 et 03 exploitants. Par ailleurs, la matière fertilisante est égale de zéro.

2.2.3. Les caractères de la vulgarisation et l'importance par rapport aux agriculteurs

2.2.3.1 Connaissance de l'agriculteur pour la vulgarisation agricole et les vulgarisateurs

Tableau n°29: Connaissance de l'agriculteur pour la vulgarisation agricole et les vulgarisateurs.

	OUI		NON	
	nombre	%	Nombre	%
Connaissance de la vulgarisation agricole	30	40	45	60
Connaissance de vulgarisateur	21	28	54	72

Source : élaboration propre 2017.

Nous remarquons que la majorité des agriculteurs enquêtés, soit une part de 30 exploitants (soit 40%) déclarent qu'ils ont des notions de la vulgarisation. Alors que 60% (soit 45 exploitants) ne connaissent pas la vulgarisation, mais la connaissance de vulgarisateur on a 21 exploitants (soit 28%) qu'ils ont affaire avec les vulgarisateurs, alors que les 54 exploitants (soit 72%) ne connaissent pas les vulgarisateurs.

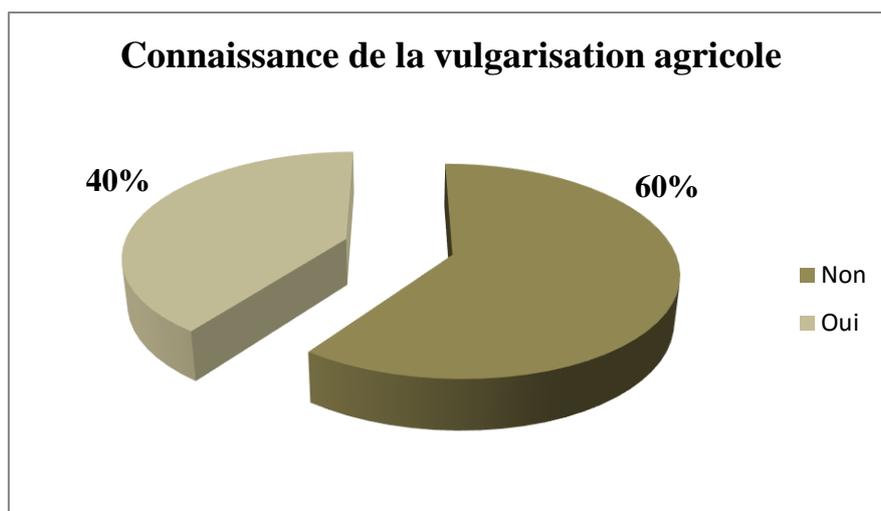


Figure n°17 : Connaissance de l'agriculteur pour la vulgarisation agricole.

Un écart de 20% avec les exploitants qui ne connaissent pas que ce que la vulgarisation et des exploitants qu'ils ont des notions de la vulgarisation.

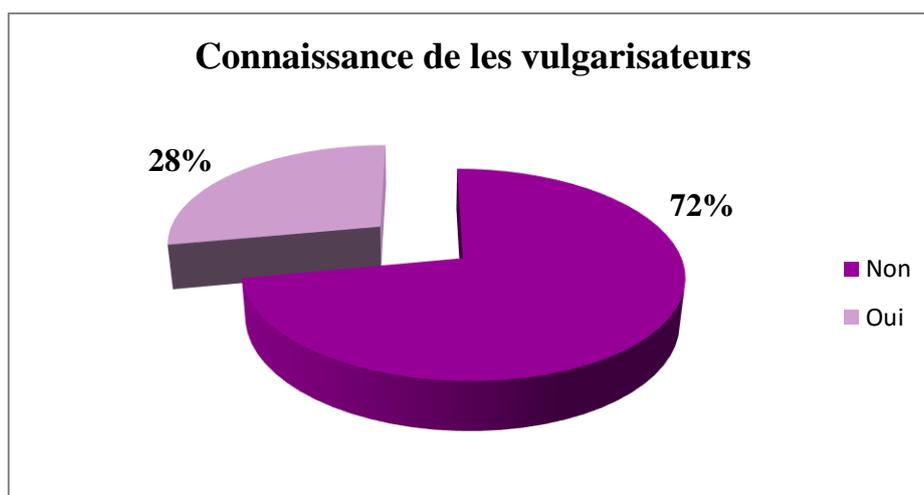


Figure n°18 : Connaissance de l'agriculteur pour les vulgarisateurs.

La connaissance des vulgarisateurs on a 28% par rapport aux 72% ne connaissent pas les vulgarisateurs.

2.2.3.2. Les sources d'information pour les agriculteurs

Tableau n°30 : Les sources d'information privilégiées par les agriculteurs.

Source d'information	Nombre
Vulgarisateur	66
Organisations spécialisées	00
DSA	54
Instituts de formation	12
Radio et télévision	51
Chambre agricole	57
Instituts techniques	09
Ferme pilotes	03
Internet et livres	06

Source : élaboration propre 2017.

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons qu'une partie des agriculteurs questionnés préfèrent des informations émanant des vulgarisateurs (soit 66 exploitants), suivi de la chambre agricole avec 57 exploitants et la DSA avec 54 exploitants et la radio et télévision avec 51 exploitants, suivi d'instituts de formation avec 12 exploitants, et les autres sources d'information avec un faible pourcentage, mais pour l'organisations spécialisées en remarque 00 exploitants.

2.2.3.3. Les méthodes de communication préférées par les agriculteurs

Tableau n°31 : Les méthodes de communication préférées par les agriculteurs

Méthode d'information	Nombre	%
Visite du vulgarisateur sur le terrain	66	88
La formation	21	28
Journées d'études	18	24
Communication avec les services et institutions agricole	60	80

Source : élaboration propre 2017.

La méthode de communication préférée par l'agriculteur se résume en majorité par la visite et l'orientation du vulgarisateur sur le terrain pour 66 exploitants (soit 88%), 60 (soit 80%) exploitants préfèrent la communication avec les services et institutions agricoles, suivi la formation qui leur permet d'acquérir des connaissances dans le domaine agricole sont au nombre de 21 exploitants (soit 28%). Enfin des journées d'études avec 18 exploitants (soit 24%).

2.2.3.4. Le nombre de visite aux services et institutions agricole

Tableau n°32 : La répétition des visites aux services et institutions agricoles

	Par jour	Par semaine	Par mois	Par ans	Pas de visite	Total
Nombre	06	09	48	12	00	75
%	08	12	64	16	00	100

Source : élaboration propre 2017.

L'agriculteur visite les services et institutions agricoles pour plusieurs raisons et le nombre de visite diffère d'un agriculteur à un autre. D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité avec 48 exploitants (soit 64%) visitent les services concernés par mois, suivi par les visites par ans avec 12 exploitants (soit 16%), suivi de visite par semaine avec 09 exploitants et par jour avec 06 exploitants. Enfin les exploitants qui ne visitent pas les services et institutions est égale 00 exploitants.

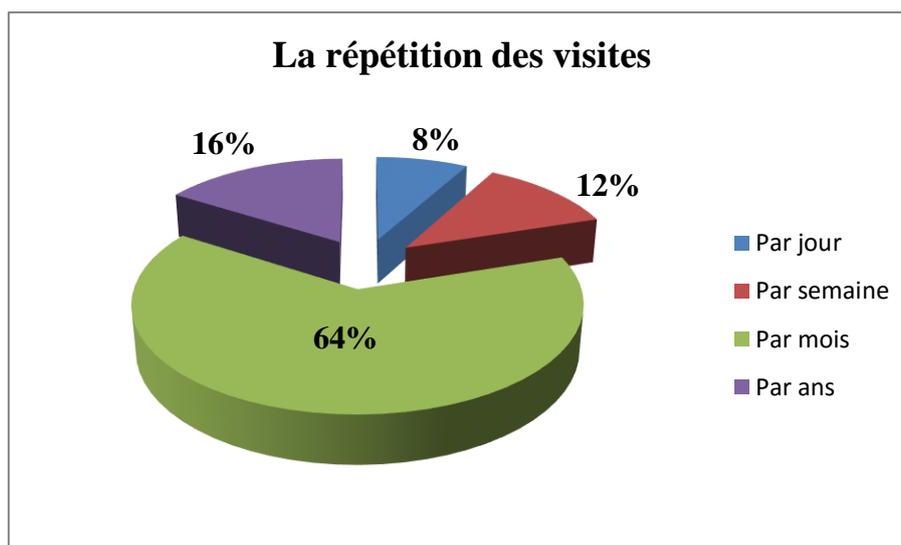


Figure n°19 : La répétition des visites aux services et institutions agricoles.

La majorité des agriculteurs visitent les services et les instituts agricoles par moi avec un pourcentage de 64%.

2.2.3.5 La relation des agriculteurs avec les institutions et les services agricoles

Tableau n°33 : La relation des agriculteurs avec les institutions et les services agricoles.

	Nombre
Chambre agricole	72
Banque	72
DSA	69
Coopératives agricoles	12
Associations professionnelles	00
Fermes pilotes	00
Instituts techniques	00
Instituts de formation	00

Source : élaboration propre 2017.

Nos enquêtés s'orientent plus vers la chambre agricole et la banque pour régler leurs problèmes de leurs exploitations pour 72 exploitants, la DSA arrivent en deuxième pour 69 exploitants suivi des instituts de formation en troisième position pour 12 exploitants. Par contre aux fermes pilotes, instituts techniques, instituts de formation et l'association professionnelles ont aura aucun exploitants.

2.2.4. L'influence de la vulgarisation agricole et le niveau obtenus

2.2.4.1. La satisfaction des agriculteurs de l'aide apporté par les services et les institutions agricoles dans le cadre de vulgarisation

Tableau n°34 : La satisfaction des agriculteurs de l'aide apportée par les services et les institutions agricoles dans le cadre de vulgarisation.

Oui		Non	
Nombre	%	Nombre	%
72	96	03	04

Source : élaboration propre 2017.

Nous notons d'après les avis des agriculteurs enquêtés que la majorité est satisfaite de l'aide apporté par les services de vulgarisation avec 72 exploitants (soit 96%). Par ailleurs, 03 exploitants n'est satisfaits pas de l'aide apporté par les services agricoles (soit 04%).

2.2.4.2. Le niveau et le degré de l'efficacité de la vulgarisation agricole

Tableau n°35 : Le degré de l'efficacité de la vulgarisation agricole.

	Peu	Moyen	Très	Total
Nombre	18	33	24	75
%	24	44	32	100

Source : élaboration propre 2017.

En remarque que la plupart des enquêtés déclarent une satisfaction moyenne sont au nombre de 33 exploitants (soit 44%), alors qu'ils sont très satisfaits avec 24 exploitants (soit 32%). Par contre, il existe que 18 agriculteurs (soit 24%) déclarant peu satisfaits de ce qui est prodigué en matière de vulgarisation par ces institutions.

2.2.4.3. Présence et profit des journées d'études

Tableau n°36 : La présence aux journées d'études et le profit de ces journées.

	Oui		Non	
	Nombre	%	nombre	%
Présent aux journées d'études	24	32	51	68
Profit de ces journées d'études	21	28	54	72

Source : élaboration propre 2017.

Le tableau ci-dessus montre une faible présence de nos exploitants aux journées d'étude, puisque seulement 24 agriculteurs (soit 32%) ont déclaré qu'ils ont déjà participé à des journées d'études sur 51 agriculteurs (soit 68%). Il faut noter que 21 agriculteurs sur 24 ont annoncés que ces journées d'étude étaient satisfaisantes en termes de ce qu'ils ont reçu comme informations et connaissances.

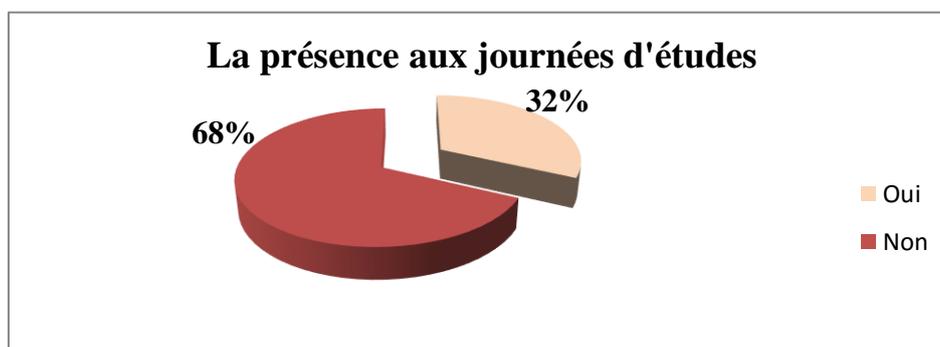


Figure n°20 : La répétition des visites aux services et institutions agricoles.

Une faible présence des agriculteurs aux journées d'études de 32% par contre à l'absence de 68%.

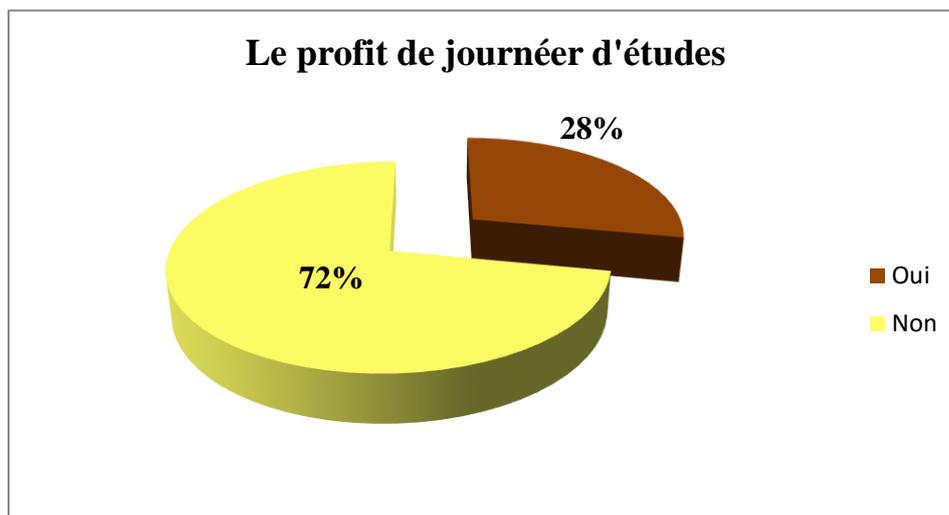


Figure n°21 : Le profit de journées d'études.

Exclusivement 28% des agriculteurs profit de ces journées et 72% ne sont profit pas.

2.2.4.4. Les causes d'absence aux journées d'études

Tableau n°37 : Les causes d'absence aux journées d'études

	Nombre	%
Non intéressé	00	00
Absence d'information sur ces journées	06	08
Manque de temps	40	53
Pas de vulgarisateur dans leur région	16	21
Pas de réponse	10	13
Pas de journées d'études dans la région	04	05
Total	51	100

Source : élaboration propre 2017.

Sur les 51 agriculteurs absents aux journées d'études, nous avons 40 exploitants déclarent qui n'ont pas de temps pour participer à ces journées d'études. Les 16 exploitants prétextant l'absence de vulgarisateurs dans la région. Nous avons 10 exploitants n'ont pas répondu à cette question. Par contre les 06 exploitants (soit 08%) qui déclarent qu'y a manque d'informations dans ces journées. Les 04 agriculteurs (soit 05%) déclarent qu'il n'ya pas des journées d'études dans la région.

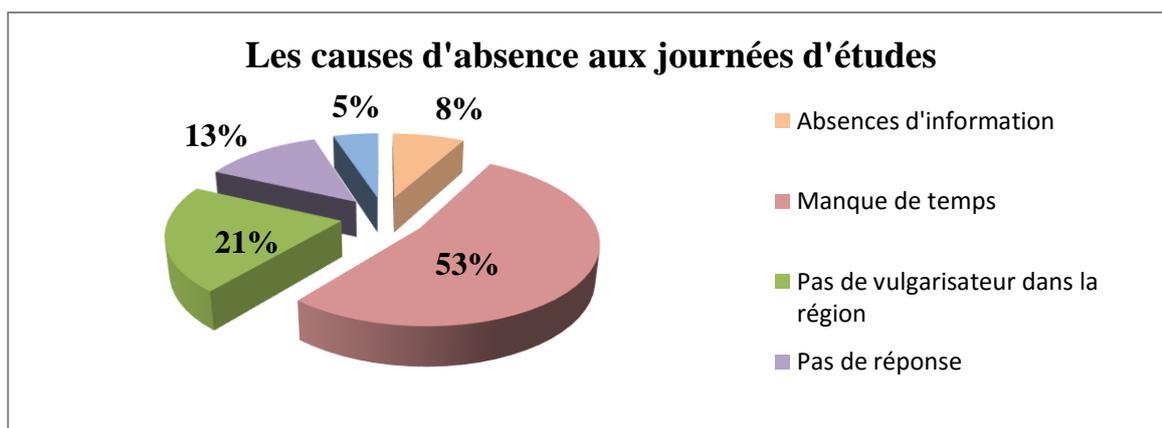


Figure n°22 : Les causes d'absence aux journées d'études.

Une éminente de 53% des agriculteurs qui déclarent que ne sont pas du temps pour assister de ces jours d'études.

2.2.4.5. Le rapport d'application des conseils du vulgarisateur

Tableau n°38 : Le rapport d'application des conseils du vulgarisateur.

Oui		Non		Total
Nombre	%	Nombre	%	
09	12	66	88	75

Source : élaboration propre 2017

L'application des conseils émanant des vulgarisateurs est appliquée par 09 agriculteurs (soit 12%) par contre 66 agriculteurs qui ne donnent pas d'importance à ce qui est présenté par ces conseillers (vulgarisateurs).

2.2.4.6 Les domaines d'application des conseils des vulgarisateurs

Tableau n°39: Les domaines d'application des conseils des vulgarisateurs

	Domaines	Nombre
Production végétale	Utilisation des engrais	05
	Protection végétale	09
	Irrigation	09
	Matériel moderne	08
Production animale	Alimentation	06
	Production laitière	05
	Santé animale	07

Source : élaboration propre 2017.

Les domaines d’application des conseils des vulgarisateurs sont accentués en premier lieu dans les deux domaines : la protection végétale et l’irrigation, et 08 agriculteurs s’intéressent aux conseils portant sur le matériel moderne, suivi la santé animale pour 07 agriculteurs et 06 exploitants pour l’alimentation de bétails. Alors que Pour l’utilisation d’engrais et la production laitière 05 exploitants.

2.2. 4.7. L’impact de la vulgarisation agricole sur le développement de la production

Tableau n°40 : L’impact de la vulgarisation agricole sur le développement de la production.

		Nombre	%
Efficacité quantitative et qualitative	Augmentation de la production	06	67
	Amélioration qualitative	03	33
	Total	09	100
Rendements après l’application de vulgarisation	Appréciations	Nombre	%
	A bien	01	11
	Bien	03	33
	Très bien	05	56

Source : élaboration propre 2017.

L’impact de la vulgarisation agricole sur le développement de la production pour notre échantillon concerne 09 agriculteurs qui présentée aux journées d’études, dont près de 06 agriculteurs (soit 67%) déclarent qu’ils ont obtenu un accroissement de production. Alors que les 03 agriculteurs (soit 33%) disent qu’ils ont obtenu une amélioration qualitative de leur production. La satisfaction des exploitants suite aux résultats obtenus après l’application de la vulgarisation sont répartis comme suit : 01 agriculteurs (soit 11%) déclarent que résultats sont « à bien », suivi de ceux qui ont une appréciation « bien » avec 03 agriculteur (soit 33%). Alors que ceux qui sont bien satisfait « appréciation très bien » sont au nombre de 05 agriculteurs (soit 56%).

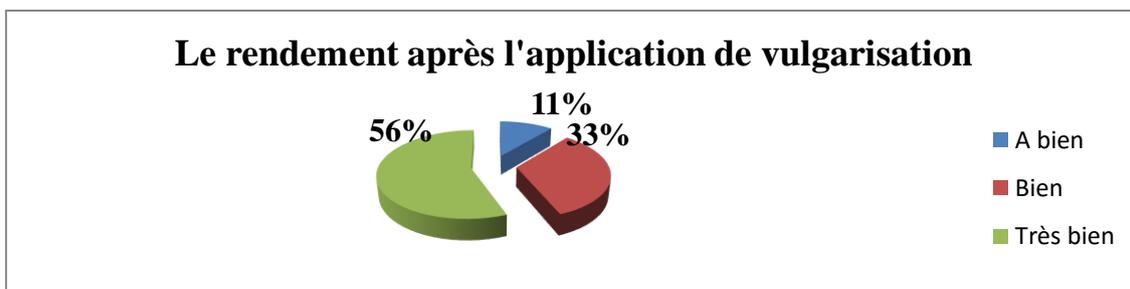


Figure n°23 : Le rendement après l’application de vulgarisation.

Source : élaboration propre 2017.

Un rendement très bien avec un pourcentage de 56% pour 05 agriculteurs dans une somme de 09 agriculteurs et les deux reste ci bien avec 33% et a bien avec 11%.

2.3. Analyse et interprétation des résultats

Cette présente analyse des différents résultats obtenus, nous a permis d'une part d'apporter une discussion et d'établir, d'autre part, un diagnostic préliminaire de la panne qui bloque le bon fonctionnement de l'appareil de vulgarisation.

En effet, tous les résultats (auprès des agriculteurs) montrent que la moitié des exploitants ne représentent pas réellement le métier d'agriculteur. Ce sont généralement des propriétaires de terrain issues d'héritage ou d'achat. Le problème de la vulgarisation, à ce niveau, est entouré par plusieurs facteurs à savoir :

- Une génération plus âgée qui garde un savoir faire ancien et efficace mais il n'est pas transmis aux autres générations ;
- Une génération de propriétaires de terrains, mais le métier d'agriculteur pour eux n'est représenté que sous sa forme administrative (propriété foncière). Ils occupent d'autres activités économiques et sociales ;
- Un exode rural qui a touché surtout la génération jeune, malgré les potentialités physiques et intellectuelles que peut donner cette génération pour une agriculture et un développement durables.

Le paramètre « contact » apparaît comme étant le plus important de tous les autres. Il nous a permis de s'approcher au centre du sujet. En effet, à partir de ce facteur nous avons pu tirer information et connaissance d'autres facteurs qui sont liés entre eux à savoir :

- Ages et niveaux des agriculteurs : les plus âgés sont les plus attachés à leurs exploitations et donc sont les plus intéressés à s'approcher des vulgarisateurs pour tirer leurs besoins en information. Mais sont rare ils les appellent «**Ajniour**», mot indiquant la personne qui possède des informations scientifiques, formée dans un établissement spécialisé et sensée d'expliquer et de répondre à tous les problèmes vécus du terrain. Et a d'autre part le manque de temps c'est le seul problème qui ce posent par ce type des agriculteurs pour leur communication aux services agricoles.
- Les difficultés rencontrées par les vulgarisateurs dans le cadre de l'exercice de leurs missions. En effet, par fois, se sont ces agriculteurs qui aident les vulgarisateurs et les techniciens en général dans l'accomplissement de leurs taches.

Par conséquent, les agriculteurs qui ont un mauvais jugement sont, le plus souvent, soit des personnes qui prennent une mauvaise image sur les agents de l'Etat, soit des personnes qui ont eu des problèmes avec les agents vulgarisateurs et qui n'ont pas répondu probablement à leurs besoins ou préoccupations.

Par contre, ceux qui ont un bon jugement, sont dans la plupart des cas des personnes âgées, généralement se sont les vrais Fellahs, ou de petits investisseurs, qui sont en contact permanent avec ces organismes. Aussi, se sont ceux qui ont adhéré aux programmes de développement tel que le PNDA (Plan National de Développement Agricole) pour tirer profit des subventions de l'Etat afin d'améliorer le rendement de leurs exploitations.

En effet, l'application de la vulgarisation agricole est très importante et efficace, mais la situation de la vulgarisation dans la zone étudiée est très faible, cela revient vraisemblablement au désintéressement des exploitants, le manque de confiance, niveaux de compétences des ACV et l'absence des stations expérimentales qui permet une vérification palpable des connaissances et les conseils donnés.

Le non participation des exploitants dans les journées d'études organisées par les institutions ou instituts concernés revient probablement à l'éloignement des lieux de rencontres, le non réception d'invitation, le manque de temps au préalable et dans la majorité des cas, ils ne tirent pas profits de ces journées en termes de l'amélioration de leurs productions.

Les «qualités» des agriculteurs se résument d'une part, à leurs savoir faire hérité et d'autre part, à leur niveau de formation, à leur aptitude et volonté de participation à la conception des actions qui les concernent.

Il est à noter aussi que la plupart de nos exploitants, comme tous les agriculteurs maghrébins, utilisent peu les techniques agronomiques, zootechniques et organisationnelles issues des progrès de la recherche scientifique répandues dans la plupart des agricultures des pays développés.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat, dont les plus influents sont :

- Un accès limité à ces techniques, voire impossible, en raison de leur inadaptation ou de leur coût;
- Peu de matériels agricoles essentiels pour la mise en œuvre des ces techniques ainsi leur mauvaise utilisation ;
- Contraintes économiques empêchant l'adoption de certaines techniques ;

Le problème de la vulgarisation ne réside pas uniquement au niveau du profil des agriculteurs, mais il touche encore d'autres parties essentielles qui constituent l'appareil de vulgarisation.

En effet, notre enquête auprès des agents vulgarisateurs nous a permis de mettre la lumière sur cette catégorie. Ces agents sont des fonctionnaires du secteur public censés d'accomplir leur mission de vulgarisation selon un décret ministériel qui n'est pas trop tranchant.

Ces agents sont en général, des techniciens ou techniciens supérieurs, dépourvus de statut particulier et de moyens adéquats en absence de programmes réguliers de formation selon les besoins réels du terrain et étant face à un environnement naturel et social plein de défis et difficultés.

Dans notre enquête, nous nous sommes basé sur le questionnement des agriculteurs et des ACV pour pouvoir tirer des conclusions qui touchent le fonctionnement de l'appareil de vulgarisation. Mais nous nous sommes rendu compte qu'il y a d'autres partenaires à ne pas négliger dans le processus de développement à savoir : la chambre d'agriculture qui contrôle ce qu'on appelle la «profession».

En effet, en Algérie, les efforts déployés pour développer l'enseignement agricole ont été renforcés par la création d'établissements agricoles techniques au niveau des structures de la tutelle (exemple : l'ITAFV, ITGC, ITCMI, ...etc.). Ils sont chargés de la vulgarisation agricole, ce nouveau service s'est étendu et a joué, malgré tous les problèmes rencontrés, un rôle non négligeable dans le processus de modernisation de l'agriculture en Algérie. Mais malheureusement leurs efforts restent non fructueux faute de moyens en termes de qualité et de quantité ainsi que l'absence de coordination entre les différentes parties responsables de la réalisation de cette mission de vulgarisation. Selon **Tekelioglu (1993)**, cette constatation est généralisée dans presque l'ensemble des pays méditerranéens.

Dans sa mise en place et ses prérogatives par les décrets ministériels N° 91-118 du 27/04/1991 et N° 91-394 du 22/10/1991, portant sur la création des chambres agricoles dans les Wilaya, la profession (chambre agricole) a été structurée autour du problème de l'agriculture et du développement de la production. Elle est ainsi appelée à jouer son rôle de vulgarisation, vu le mouvement très fréquent des agriculteurs au sein de cette structure surtout lors de l'exécution des programmes de développement tel que le PNDA. D'où le rôle primordial que peut jouer la profession dans la vulgarisation (**De Farcy, 1970 ; Elloumi, 1993**).

Mais, il y a lieu de signaler que ce rôle n'a jamais été accompli sous prétexte du manque de l'encadrement préparé pour la mission de vulgarisation en se référant au cahier de charge entre le Ministère de l'agriculture et la Chambre Agricole Nationale, relatif au transfert des activités des ACV des Directions des Services Agricoles aux Chambres de l'Agriculture dans le territoire national.

Après analyse des résultats obtenus de notre enquête et un diagnostic des relations entre les groupes qui se lient entre eux par des ressemblances d'ordre socioéconomiques et techniques, et une discussion riche, il nous appartient de présenter ci-après, une typologie des agriculteurs de la région étudiée selon le contexte d'étude tout en prenant en considération le potentiel naturel et humain de la région.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Depuis la création de l'appareil national de vulgarisation agricole en 1985, la vulgarisation est passée par plusieurs étapes. L'échec remarqué concernant son fonctionnement est relié à plusieurs facteurs. Pour cela nous avons mené une enquête auprès de 75 exploitants dans la wilaya de Tiaret afin d'analyser le fonctionnement du système de vulgarisation, nous avons pu concorder à nos hypothèses posées au préalable dans la problématique, il ressort ce qui suit :

La profession d'agriculteur en sens propre ne figure pas dans le profil de la majorité des exploitants d'où ils investissent dans d'autres activités au dehors du secteur agricole. Le niveau de formation se limite au niveau primaire ou non instruit pour la plupart de nos enquêtés. Par ailleurs, l'exploitation symbolise pour eux une propriété foncière et non une entreprise agricole à caractère économique. La main d'œuvre exploitée dans le domaine agricole est non qualifiée afin d'accomplir convenablement les tâches et de concevoir l'importance des connaissances et des conseils prodigués. En plus, la plupart des exploitants n'ont pas un large accès vis-à-vis des techniques et du matériels modernes afin d'améliorer la rentabilité économique de leurs exploitations.

Entre autres, selon les résultats de notre enquête, l'efficacité de la vulgarisation agricole dans la wilaya de Tiaret est faible. Cela est du probablement au transfert incomplet et irrégulière du message par le biais des vulgarisateurs agricoles et qui ne synchronise pas à l'attente des exploitants. D'où nos constatations nous guident vers les conditions socioprofessionnelles des vulgarisateurs, vu que le bon fonctionnement de la vulgarisation agricole est intimement noué aux deux acteurs primordiaux 'Agriculteur – Vulgarisateur', à savoir :

- L'insuffisance des moyens matériels et techniques pour les vulgarisateurs ;
- L'absence des agents de vulgarisation agricole dans la majorité de nos régions ;
- Le manque de temps pour la plus part des agriculteurs.
- Le manque de confiance entre l'agriculteur et le vulgarisateur ;
- L'absence intégrale du peu de vulgarisateurs sur le terrain.

Par ailleurs, notre enquête nous a permis d'avoir un petit aperçu sur le fonctionnement de la vulgarisation agricole à travers le territoire de la wilaya de Tiaret. Les constats tirés demeurent superficiels vu l'effectif des enquêtés et la difficulté de mener une enquête de ce genre à savoir le complexe et le manque de confiance de la part des agriculteurs.

En termes de recommandations, il est sensé d'intervenir à trois différents niveaux :

Au premier niveau, l'agriculteur qui est l'acteur dans tout le processus de développement agricole ou autre, doit jouer son rôle dans l'économie locale et nationale. Il doit aussi comprendre l'importance des phénomènes socioéconomiques qui l'entoure.

En second lieu, la partie tutelle et responsable du secteur agricole qui est le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (M.A.D.R) doit prendre les mesures suivantes :

- Instaurer un réseau international de vulgarisation, plus particulièrement méditerranéen, pour tirer profit de l'expérience des autres pays ;
- Une formation périodique de cette catégorie d'agriculteurs selon les besoins réels et spécifiques du terrain tout en prenant en considération leurs âges, leurs niveaux, ...etc.
- Création de dispositifs (comme il est le cas du dispositif des jeunes investisseurs) qui aura pour objectif l'appui technique et matériel des jeunes diplômés dans le domaine de l'agriculture.
- Création de coopératives regroupant à la fois les personnes jeunes et âgées pour qu'il y ait la relève en termes d'expérience et d'attachement au métier de l'agriculture.
- Collaborer avec la Chambre Nationale de l'Agriculture (avec toutes ses annexes de wilaya) pour arriver en fin à une vraie organisation des agriculteurs dans leur profession sous un mouvement associatif actif et adéquat, en déchargeant l'Etat d'une partie de ses missions en la matière.

Au troisième niveau, Il faut mettre fin à la rupture d'une part, entre la recherche scientifique qui a pour objectif de trouver des solutions adéquates aux problèmes majeurs qui préoccupent le secteur agricole, et d'autre part les structures qui sont en liaisons permanentes avec le terrain et l'agriculteur.

A la lumière de nos résultats dans ce modeste travail et afin mener ultérieurement des enquêtes plus conséquentes concernant la vulgarisation agricole, nous inscrivons dans les perspectives suivantes :

- En termes de la démarche à suivre dans ce genre d'enquête, il est préférable d'augmenter l'effectif des enquêtes afin de tirer des résultats plus discriminants de la situation de la vulgarisation agricole de la wilaya étudiée. Et aussi d'élargir cette étude au niveau national afin d'évaluer amplement la panne du fonctionnement de la vulgarisation agricole.
- Produire un autre questionnaire qui va cibler les ACV afin de mettre plus de lumière sur leurs conditions socioprofessionnelles et de voir l'efficacité de leur intervention face aux problèmes que rencontrent les agriculteurs sur le terrain.

- Vu le besoin terrible en matière de savoir, du savoir-faire et d'innovations, il est nécessaire de voir au plus près le lien qui existe entre la production scientifique et la recherche dans le domaine, l'application des techniques par les agriculteurs et surtout la méthode dont elles sont transmises par les vulgarisateurs.

**RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

Références bibliographiques

A

Ababsa. 1993. Une méthodologie décrite par la plupart des chercheurs du domaine de socio économie « la spécificité de la région, la zone et l'exploitation agricole ainsi que la vie socioéconomique des agriculteurs ».

Albarello et AL. 1995). Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales. Ed. Armand Colin, Paris, 179 p.

Ameur C. 1993. Vulgarisation agricole, approche et orientation. Rome

Anonyme, 2004. Publication semestrielle éditée par l'institut national de la vulgarisation. INVA, Alger.

Anonyme, 2009. La vulgarisation agricole en Algérie. INVA Alger.

Anonyme, 2011. Vulgarisation agricole en Action Stratégie et politique d'intervention. Sous Direction de la vulgarisation

Anonyme 2015. Stratégie et Politique de vulgarisation agricole pour la Période (2010-2014). Direction de la Formation de la Recherche et de la Vulgarisation

B

Ballete.1990. Le niveau de la production : « le renouvellement de notre équipement mental ».

Bedrani S. 1981. L'agriculture algérienne depuis 1966. Ed. OPU, Alger, 414p.

Bedrani S. 1993. La vulgarisation agricole au Maghreb : essai de synthèse d'un séminaire. Cahiers Options Méditerranéennes CIHEAM **2(1)** : 3-11.

Benchanehou A. 1970. Régime des terres et structures agraires au Maghreb. Ed. Edition Populaire de l'Armée, Alger, 199p.

C

Christopolos Ian. 2011. Mobiliser les potentialités de la vulgarisation rurale et agricole. Institut danois d'études internationales. FAO. Rome

Références bibliographiques

Claarj B. 1988. L'orientation et l'administration de la vulgarisation. In manuel de vulgarisation agricole, FAO, Rome

D

Daoud Z et Djenih S. 1997. Analyse de la formation des vulgarisateurs en Algérie : cas de l'Institut Technique d'Horticulture d'Ain-Taya. Mémoire d'ingénieur, INA, Alger.

Djenane A. M. 1993. Quelques résultats du programme de vulgarisation de l'intensification céréalière dans la région des hautes plaines Sétifiennes. Cahiers Options Méditerranéennes, CIHEAM 2(1) :99-112

F

Ferry M. 1999. Agroéconomie des oasis. Ed. CIRAD, Montpellier 230p. Armand Colin/Masson, Paris, 222p

G

Goussios D. 1993. La vulgarisation à la recherche des modèles de développement agricole et rural. Cahiers Options Méditerranéennes CIHEAM 2(2) : 3-5.

K

Khiati Mohamed. 2007. L'essentiel de la vulgarisation agricole. Ed. INRA Alger.

Khiati M. 2009. Guide méthodologique à l'usage des vulgarisateurs agricoles. Sous de la de la vulgarisation. Alger

L

LAROUSSE AGRICOLE. 1984. Ed. Librairie Larousse, Paris, 1077p.

M

Mander A. H. 1977. Manuel de la vulgarisation agricole. FAO, Rome. Paris, 208p.

P

Références bibliographiques

Patricia D. et Thierry M., (1997). Les projets de recherche en psychologie sociale. Ed. Armand Colin/Masson, Paris, 222p.

Petit Larousse en couleur (1980). Ed. Librairie Larousse, Paris, 1665p.

Prevoste P. 1999. Les bases de l'agriculture. Ed. Technique et documentation,

R

Rajab A. 1994. La vulgarisation agricole en Syrie. Cahiers Options Méditerranéennes. CIHEAM 2(3) : 11-15

S

Salinas J.L. 1993. Typologie et évolution des systèmes de vulgarisation agricole et rurale en Méditerranée. Cahiers Options Méditerranéennes, CIHEAM 2(1) : 80-87

Sawson BE. 1988. Formation du personnel de vulgarisation ayant son entrée dans la profession. FAO. Rome

Selim Fouad. 1994. L'expérience égyptienne dans le domaine de la vulgarisation décentralisée. Cahiers Options Méditerranéennes. CIHEAM 2(3) : 21-24.

Senoussi A. 1999. Gestion de l'écosystème saharien en Algérie : symbiose ou confrontation entre systèmes productifs en milieu agricole et pastoral. « Cas de la région de Ouargla ». Ed. Presses Univ. Septentrion. France, 409 p.

T

Trabezi A et Zellag H.1997. Vulgarisation et pratiques des cultivateurs de pomme de terre dans la wilaya de Tipaza. Mémoire d'ingénieur, INA, Alger.

W

Walik. 2007. Influence de la vulgarisation agricole sur le développement rural. Mémoire d'ingénieur USD Blida.

ANNEXES



Projet de fin d'études/ La situation de la vulgarisation agricole en Algérie (Etude de l'encadrement technique des agriculteurs).

Questionnaire

Date de l'enquête :

Numéro de questionnaire :

L'enquêté :

Dénomination de l'exploitation :

1- Statut juridique :

- ✓ Propriété privé
- ✓ Ferme pilote
- ✓ EAC
- ✓ EAI
- ✓ Exploitation en location

2- Type de ménage :

Type de ménage	
Ménage simple sans enfants (nucléaire)	
Ménage simple avec enfants	
Ménage traditionnel (famille élargie)	

3- La taille des exploitations :

La taille des exploitations	Moins de 2	3 à 5	6 à 7	8 à 10	Plus de 11

4- L'âge du chef de l'exploitation

Moins de 25	25 à 40	40 à 55	Plus de 55

5- Le niveau d'instruction du chef de l'exploitation :

Non instruit	Niveau primaire	Niveau moyen	Niveau secondaire	Niveau universitaire

6- Position des agriculteurs dans l'exploitation :

- ✓ Chef d'exploitation
- ✓ Ouvrier

7- L'ancienneté dans la profession agricole

8- Si vous êtes formés dans des instituts agricoles, quel est votre niveau ?

- ✓ Pas formés
- ✓ Technicien
- ✓ Ingénieur

9- Est-ce que l'exploitation est votre seul revenu ? Oui Non

Si la réponse est NON précisez d'autres revenus ?

- ✓ D'autres professions
- ✓ Commerçant
- ✓ Prime

25-appliquez-vous conseils donnes par le vulgarisateur ?

Oui

Non

- Si la réponse est non pourquoi ?

26-quelle sont les domaines d'application des conseils de vulgarisation ?

Production végétal : Utilisation des engrais

Protection végétal

Irrigation

Matériel moderne

Production animal : Alimentation

Production laitière

Sante animale

27-Est-ce qu'il ya une influence après l'utiliser les conseils de vulgarisation sur votre production ?

Oui

Non

Résumé

La situation de la vulgarisation agricole en Algérie (Etude de l'encadrement technique des agriculteurs).

La vulgarisation agricole est un processus primordial qui révèle aux agriculteurs les raisons du changement, ses avantages, les résultats qu'ils peuvent en tirer et comment les obtenir tout en étant conscients des incertitudes inhérentes aux changements.

Notre travail s'est fait à base d'une série d'enquêtes effectuées auprès de 75 exploitants choisis et repartis dans différentes zones de la wilaya de Tiaret.

Les résultats indiquent que la majorité des agriculteurs est caractérisée par un niveau d'instruction et de formation limité, une très rare utilisation des techniques modernes, une mauvaise appréciation vis-à-vis des agents vulgarisateurs et considère l'exploitation agricole une propriété foncière et non une entreprise agricole à caractère économique. En contre partie, une faible part d'agriculteurs possèdent une attestation justifiant leurs formations dans le domaine agricole, exploitent une main d'œuvre qualifiée et ils sont en contact permanent avec les instituts et les services agricoles.

Ces résultats ont confirmé nos hypothèses, à la base desquelles nous avons formulé des recommandations. Nos résultats sont discutés à la lumière des connaissances actuelles sur la vulgarisation dans un cadre régional.

Mots clés : Vulgarisation agricole, agriculteurs, agents vulgarisateurs, exploitation agricole, les instituts et services agricoles, wilaya de Tiaret.

Summary

The situation of agricultural extension in Algeria (Study of the technical supervision of farmers). Case of the wilaya of Tiaret.

Agricultural extension is a vital process that reveals farmers the reasons for the change, its benefits, the results they can get and how to get them while being aware of the uncertainties inherent in change.

Our work is based on the basis of a series of surveys conducted among 75 farmers selected and distributed in different areas in the wilaya of Tiaret.

The results indicate that the majority of farmers is characterized by limited education and training, a rare use of modern technology, poor vis-à-vis assessment of extension workers and considers the farm land and a Non-farm business to economic character. In contrast, a small part of farmers have a certificate proving their training in the agricultural field, operating a qualified workforce and they are in permanent contact with the institutes and agricultural services.

These results confirmed our hypotheses on the basis of which we have made recommendations. Our results are discussed in light of current knowledge about the extension within a regional framework.

Keywords: Agricultural extension, farmers, extension agents, farm, agricultural institutes and services, wilaya of Tiaret.

ملخص

(دراسة الإشراف الفني للمزارعين) الوضع الإرشاد الزراعي في الجزائر. حالة ولاية تيارت
الإرشاد الفلاحي عملية حيوية تكشف للمستثمرين أسباب التغيير، فوائده، النتائج الممكنة وكيفية الحصول عليها مع
الوعي لوجود الشكوك اللازمة للتغيير.
أجري عملنا على أساس سلسلة من الدراسات الاستقصائية على 75 مستثمر فلاح، موزعون على مناطق مختلفة
بولاية تيارت.
تشير النتائج إلى أن أغلبية الفلاحين يمتازون بمستوى تعليمي و مهني محدودين، استخدام نادر للتقنيات الحديثة، عدم
الإقناع بأعوان الإرشاد الفلاحي أين يعتبرون أن الاستثمار الفلاحي ملكية زراعية وليست مستثمره فلاحية ذات طابع
اقتصادي.
من جهة أخرى فئة قليلة من المستثمرين بحيازتهم شهادات تثبت تخصصهم في المجال الفلاحي، ويوظفون يد عاملة
مؤهلة وهم على اتصال دائم بالمعاهد والمصالح الفلاحية. وأكدت هذه النتائج الفرضيات التي طرحناها على أساسها حققنا
التوصيات المقترحة.
نوقشت نتائجنا على ضوء المعرفة الحالية حول الإرشاد في إطار إقليمي و وطني.
كلمات البحث: الإرشاد الفلاحي- الفلاحين- المرشدين الفلاحيين - مستثمرة فلاحية - المعاهد والخدمات الفلاحية -
ولاية تيارت.